

Prix : 12 Francs

N° 44 — 4 Juillet 1942

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

* PATHE CONSORTIUM CINEMA *



Présente

LES

3

PREMIERS NÉS DE
SON PROGRAMME

1942 - 1943....

... CAR PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

après
6^{me} ÉTAGE • LE DUEL • PARADE EN 7 NUITS • ROMANCE DE PARIS
OPÉRA MUSETTE • NOUS LES GOSSES • LE BRISEUR DE CHAINES
A MIS EN CHANTIER POUR LA SAISON 1942-1943 PLUSIEURS
FILMS DE QUALITÉ DONT VOICI LES 3 PREMIERS



A VIEUX BLASON BONNE MAISON

P.C.C.
présente

A R L E T T Y

ANDRÉ LUGUET
JACQUES DUMESNIL

et
MEG LEMONNIER

dans
BOLERO

avec

CHRISTIAN GERARD
ANDRÉ BERVIL
LOUIS SALOU
PAUL OLLIVIER
JACQUES ROUSSEL
GUITA KAREN

et
DENISE GREY

ADAPTATION ET DIALOGUES DE
MICHEL DURAN

MISE EN SCÈNE DE
JEAN BOYER



P.C.C.
présente

MIREILLE BALIN

RAYMOND ROULEAU

et
PIERRE RENOIR

dans

**DERNIER
ATOUT**

avec

CATHERINE CAYRET
GASTON MODOT
NOËL ROQUEVERT

avec

CLEMENT DUHOUR
et
MAURICE BAQUET

et
JEAN DEBUCOURT
avec
GEORGES ROLLIN

DIALOGUES DE PIERRE BOST

MISE EN SCÈNE DE
JACQUES BECKER



(Z. O. seulement)

P.C.C.
présente

JEAN TISSIER

et

SUZANNE DEHELLY

LE NOUVEAU COUPLE "GAI"
DE L'ÉCRAN FRANÇAIS

dans

**AVOS ORDRES
MADAME**

avec

JACQUELINE GAUTHIER
LOUVIGNY
ALFRED ADAM

DUVALLEIX
GABY WAGNER
NANE GERMON
PIERRE LABRY
GASTON MODOT

DIALOGUES DE YVES MIRANDE

MISE EN SCÈNE DE
JEAN BOYER



FANTASIE ! ACTION ! COMÉDIE !

N° 44 4 JUILLET 1942 12 Fr.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
29, Rue Marsoulan, Paris (12^e) - Did. 85-35

LOIS, ARRÊTÉS ET DÉCRETS PARUS A L'OFFICIEL

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

LOI N° 598 DU 6 JUIN 1942 MODIFIANT
LA LOI N° 2110 DU 19 MAI 1941 RE-
LATIVE AU RÉGIME DES AVANCES
A L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHI-
QUE.

(J. O. du 10 juin 1942)

Nous, Maréchal de France, Chef de l'Etat
français,
Le Conseil des ministres entendu,
Décrétons :

Article 1^{er}. — Est porté de 50 à 100 mil-
lions de francs le chiffre maximum des
avances instituées par l'article 1^{er} de la loi
du 19 mai 1941 en vue de faciliter la re-
prise de la production cinématographique.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au
Journal officiel et exécuté comme loi de
l'Etat.

Fait à Vichy, le 6 juin 1942.

PH. PÉTAÏN.
Par le Maréchal de France, chef de l'Etat
français,

Le Chef du Gouvernement,
ministre secrétaire d'Etat à l'Information,
PIERRE LAVAL.
Le ministre secrétaire d'Etat aux finances,
PIERRE CATHALA.

ORDONNANCES DES AUTORITÉS D'OCCUPATION*

Le C.O.I.C. attire très vive-
ment l'attention de ses ressortis-
sants sur l'importance de l'Or-
donnance des Autorités d'Occu-
pation du 28 avril 1942 (déjà
publiée dans le numéro 42 du
« Film » et donnée à nouveau ci-
dessous) concernant l'utilisation
des déchets de films, des vieux
films et des bandes de pellicule
destinés à la destruction.

Il importe, en effet, sous peine
des sanctions sévères prévues à
l'article 8 de cette Ordonnance,
que les retardataires fassent
d'urgence la déclaration du ma-
tériel prévu à la Filmprüfstelle
der Propaganda Abteilung in
Frankreich, 33, Champs-Élysées,
Paris.

ORDONNANCE DU 28 AVRIL 1942 CON-
CERNANT L'UTILISATION DES DÉ-
CHETS DE FILMS, DES VIEUX FILMS
ET DES BANDES DE PELLICULE DES-
TINÉS A LA DESTRUCTION.

(V.O.B.I.F. du 30 avril 1942)

Article 1^{er}. — Quiconque détient des dé-
chets de films, des vieux films ou des ban-
des de pellicule destinées à la destruction,
de tout format, a l'obligation :

a) de déclarer la détention de ce maté-

riel jusqu'au 31 mai 1942 au plus tard à la
Filmprüfstelle der Propaganda Abteilung
Frankreich beim Militärbefehlshaber in
Frankreich, et

b) de livrer ce matériel à une entreprise
autorisée par le Militärbefehlshaber in
Frankreich à utiliser ce matériel pour la
fabrication de produits chimiques.

Article 2. — Sont considérés comme dé-
chets de films, vieux films et bandes de
pellicule destinées à être détruites, aux
termes de la présente ordonnance :

a) la pellicule vierge détériorée ou dou-
teuse, les chutes de travail et les produits
intermédiaires du façonnage, les chutes de
montage et les prises de vues tournées
plusieurs fois pour des films sortis en
France depuis plus de deux ans, à l'exclu-
sion des documents originaux d'actualité.
En outre, doivent être déclarées les copies
dont l'exploitation est terminée et les né-
gatifs qui ne peuvent plus servir au tirage
de copies;

b) les positifs, les négatifs, les contre-
types de négatifs, les contre-types de posi-
tifs de tous les films qui, depuis plus de
deux ans n'ont pas eu de projection publi-
que dans le territoire français occupé, pour
autant que la valeur commerciale de ces
films ne puisse être prouvée;

c) tous les négatifs, positifs, les contre-
types de négatifs, les contre-types de posi-
tifs des films qui sont interdits en vertu de
l'Ordonnance du 9 septembre 1940, con-
cernant l'admission de films à la présenta-
tion publique (Vobif, p. 80) ou qui ont été
saisis en vertu de l'Ordonnance du 17 oc-
tobre 1940, concernant la saisie et la fabri-
cation des négatifs de films (Vobif, page
116).

Article 3. — La déclaration doit conti-
nir les indications détaillées ci-dessous et
être faite en forme de liste en triple exem-
plaire :

a) nature de la pellicule d'après le para-
graphe 2a, 2b et 2c, de la présente ordon-
nance;

b) titre ou numéro de visa du film;

c) nom du producteur;

d) indications sur l'identité du film, par
exemple, acteur principal, metteur en scé-
ne, etc., etc...;

e) longueur du film;

f) longueur totale de la pellicule entrant
en ligne de compte;

g) nature de la pellicule (acétate ou ni-
trate);

h) lieu où elle est actuellement entrepo-
sée.

Article 4. — (1) Les films que la Film-
prüfstelle de la Propaganda Abteilung beim
Militärbefehlshaber in Frankreich, désigne
pour être détruits, doivent, à la demande
de ce service, être livrés à une entreprise
autorisée à utiliser de telles matières. La
livraison doit être faite par catégorie :
pellicule au nitrate, à l'acétate, et pellicule
vierge suivant marque de fabrique.

(2) Jusqu'au rappel par la Filmprüfstelle
der Propaganda Abteilung in Frankreich,
les dispositions de l'Ordonnance du 17 oc-
tobre 1940 (p. 116), concernant la saisie
et la fabrication de négatifs de films, res-

tent en vigueur à l'égard des films destinés
à la destruction.

(3) Une fois l'opération terminée, l'en-
treprise intéressée en rendra compte à la
Filmprüfstelle der Propaganda Abteilung.

Article 5. — (1) Le paiement du maté-
riel de film sera effectué par l'entreprise
de récupération intéressée au cours du jour
fixé par le Service du Contrôle des Prix.

(2) Les mesures prises en vertu de la
présente ordonnance, ne donnent pas droit
à des demandes de dommages-intérêts.

Article 6. — La répartition des produits
récupérés est du ressort du Militärbefels-
haber in Frankreich.*

Article 7. — La Filmprüfstelle peut au-
toriser des exceptions à l'obligation de la
livraison. Des demandes d'exemption de li-
vraison doivent être adressées par la per-
sonne intéressée à la Filmprüfstelle par
l'intermédiaire du Comité d'Organisation de
l'Industrie Cinématographique. A ces de-
mandes, doit être jointe une note exposant
l'intérêt particulier que présentent les films
en question avec l'indication du lieu d'en-
trepôt nécessaire pour ces films.

Article 8. — Les infractions à la pré-
sente Ordonnance sont passibles des peines
de prison et d'amende ou de l'une de ces
peines. Le matériel non déclaré ou non li-
vré pourra être confisqué.

Der Militärbefehlshaber
in Frankreich.

* Est compétente la Wirtschaftsabteilung Re-
ferat Chemie.

COMMUNIQUÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CINÉMA

ENQUÊTES

RECENSEMENT DE NÉGATIFS ACCIDENTELLEMENT DÉTRUITS

La Direction Générale du Cinéma commu-
nique :

Afin de clore l'enquête entreprise dans le
but de recenser les pertes subies par les
propriétaires de négatifs accidentellement
détruits, il est rappelé aux producteurs que
la date-limite pour la réception des réponses
est fixée au 3 août 1942.

COMMUNIQUÉS DU C.O.I.C.

ADMINISTRATEURS PROVISOIRES

NOMINATION D'ADMINISTRATEURS PROVISOIRES

M. FIER, 9, rue du Transwaal, La Garenne,
pour les actions de MM. Blum, Kripow, Weill
de l'Office Général de la Cinématographie
39, avenue Victor-Hugo, Paris.

M. JOLY, 51, rue des Ecoles, Paris, pour le
Cinéma Saint-Antoine, 86, Fg Saint-Antoine.

DISTRIBUTEURS

CARTE D'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE APPPOSITION DU TIMBRE DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Le Service des Distributeurs du C.O.I.C. communique :

L'apposition du timbre du 2^e semestre sur les cartes d'identité professionnelle du personnel des maisons de distribution s'effectuera de la façon suivante :

1^o Les Sociétés en activité devront centraliser les cartes d'identité des ayants-droits et les transmettre au :

C.O.I.C., Service de la Distribution, 92, Champs-Élysées, Paris (8^e).

2^o Ces sociétés devront signaler toutes mutations d'emplois et prier les titulaires d'indiquer, le cas échéant, leur changement d'adresse personnelle.

3^o Les titulaires actuellement sans emploi sont priés d'adresser individuellement leur carte à l'adresse indiquée au paragraphe 1^o.

EXPLOITANTS DE SALLES

FILMS INTERDITS PAR LES MAIRES ET PRÉFETS

A différentes reprises, des préfets ou des maires ont cru devoir interdire des films autorisés par les Autorités occupantes. En vertu de l'Ordonnance allemande du 9 septembre 1940 concernant l'admission de films à la présentation publique, ces interdictions ne sont pas valables.

Les exploitants qui se verraient interdire certains films dans ces conditions, sont priés d'en référer au C.O.I.C., Service de l'Exploitation, qui fera les démarches nécessaires.

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ POUR LES SÉANCES DANS LES SALLES RÉQUISITIONNÉES

D'une lettre adressée par M. le Directeur de l'Électricité du Secrétariat d'Etat à la Production Industrielle, il ressort que, conformément à l'instruction spéciale n° 2 du 5 novembre 1941 relative aux consommations d'électricité des salles de cinéma, il a été attribué, à chaque salle de cinéma, une consommation de base. Si le nombre des séances est actuellement plus important que pendant la période de référence, du fait des séances données par les Autorités d'Occupations, il importe que l'exploitant établisse une demande de dérogation faisant ressortir :

- 1^o le nombre de séances pendant la période de référence;
- 2^o le nombre de séances actuel;
- 3^o le nombre de séances destinées aux autorités d'occupation;
- 4^o l'organisme allemand qui a réquisitionné la salle.

Ces demandes adressées à la Compagnie distributrice de courant devront être envoyées au C.O.I.C., Service de l'Exploitation qui, après les avoir revêtues d'un avis favorable les transmettra à la Compagnie intéressée.

BESOINS EN TAPIS DES SALLES D'EXPLOITATION

Bien que les circonstances actuelles ne permettent en aucune façon d'envisager une répartition même réduite de la production, par suite du manque total de matières premières, l'Office Central de Tapis, dans le but de pouvoir prendre ses dispositions pour l'avenir, désire dès maintenant connaître les besoins des Exploitants.

Pour permettre de renseigner utilement cet office, les Exploitants sont priés de faire parvenir au C.O.I.C., Service de l'Exploitation, une réponse au questionnaire ci-dessous qu'il suffira de reproduire sur papier à en-tête de l'Exploitant :

Salle : Ville :
Département de :
I. — Tapis de passage :
(escalier ou couloir, et salle)
en largeur de : 0,50 0,70 0,90 1,00
Longueurs :
— en laine :
— en caoutchouc :
— en linoléum :
Autres :
II. — Tapis plein (c'est-à-dire fixé au sol et couvrant toute la surface de la salle ou du couloir)
Surface totale de tapis dans l'établissement (en mètres carrés) :
— en moquette laine :
— en caoutchouc :
— en linoléum :

TAXES PRODUCTEURS

La décision n° 6 du Directeur Responsable du C.O.I.C. prévoit le paiement à un certain pourcentage de la valeur normale du prix d'entrée pour les billets destinés à la Sacem.

Nous attirons tout particulièrement votre attention sur le fait que cette décision n'est applicable à l'heure actuelle qu'à Paris et dans les départements de Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne. Elle ne le sera dans tous les autres départements qu'au fur et à mesure de la mise en service des billets officiels du C.O.I.C.

TIMBRE FISCAL

Contrairement aux instructions parues dans *Le Film*, n° 36 du 14 mars 1942, page 12, le montant du timbre de 0 fr. 60 appliqué sur les billets d'entrée dont le prix excède 10 fr. peut être ajouté au prix de la place fixé par le barème.

Cette nouvelle instruction ressort d'une lettre du Ministère des Finances au Ministère de l'Information en date du 25 avril et dans laquelle il est spécifié :

« Le timbre-quittance n'est pas une charge de l'Entreprise de spectacles elle-même, ce paiement incombe au client qui acquitte le prix de sa place et sur lequel l'Entreprise a la possibilité de le récupérer ».

SERVICE SOCIAL

A L'ATTENTION DES CHEFS D'ENTREPRISES

Le Ministère des Finances (Direction Générale des Contributions Directes) nous informe que les gratifications de fin d'année allouées par les employeurs à leur personnel en sus du salaire normal sont soumises aux principes du droit commun.

En conséquence, leur montant est assujéti à l'impôt sur les traitements et salaires et de la contribution nationale.

D'autre part, en vertu des mêmes règles, les dites gratifications — à condition que leur montant reste normal — peuvent en principe être portées en déduction pour l'établissement de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, dont les entreprises sont redevables.

CARTES PROFESSIONNELLES DES DIRECTEURS SALARIÉS CHEFS DE POSTE ET PERSONNEL DE CABINE DES DÉPARTEMENTS DE SEINE SEINE-ET-OISE, SEINE-ET-MARNE

Le personnel des catégories précitées détenteur de la carte d'identité professionnelle est invité à se présenter du 1^{er} au 15 juillet aux bureaux du Service social (4^e étage), en vue de l'apposition de la vignette validant cette carte pour le 2^e semestre 1942.

Cette vignette ne sera délivrée que sur présentation des quatre derniers bulletins de salaire établis conformément à la loi et qui doivent mentionner entre autres la qualification professionnelle de l'intéressé et la raison sociale de l'établissement qui l'emploie.

Jours de réception :

MERCREDI et VENDREDI de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 heures.
SAMEDI de 10 h. à 12 h.

FORMAT RÉDUIT

NOUVEAUX EXPLOITANTS AUTORISÉS EN FORMAT RÉDUIT

- 383 M. VITEUR Constant, 16, rue Goeffroy-Drouet à Nantes (Loire-Inférieure), exploite Les Couets-de-Bouguenais (Familly).
- 384 M. VITEUR Constant à Nantes (Loire-Inférieure) exploite Le Palais (Rex).
- 385 M. VITEUR Constant à Nantes (Loire-Inférieure), exploite Le Pellerin (Étoile).
- 386 M. GIORGETTI Jean, 22, rue Maréchal-Joffre à Hennebont (Morbihan), exploite Port-Louis (Pasco).
- 387 M. ROGER André, 1, rue Thiers à Montreuil (S.-et-M.), exploite à Montigny-sur-Loing (Seine-et-Marne) (Café de l'Union).
- 388 M. REDON Stanislas, à Oudouville-Bourdeliers (Cher), exploite à Nerondes (Cher) (Hôtel de la Poste).
- 389 Société STUDIO OBLICADO, 42, avenue de la Grande-Armée à Paris, exploite Studio Obligado « A », M. Benoît, 11, rue Pitois à Puteaux.
- 390 M. FOURNIER André, 26, rue de Jaronville, à Perthes-en-Gâtinais (S.-et-M.), exploite Mormant (Hôtel des Voyageurs), Cesson (Salle de Bal), Moissy (Salle de Bal), Guignes (Salle de Réunion), Le Châtelet-en-Brie (Salle Jourdan).
- 391 M. FOUCARD Adrien, « Le Logis » à Châteaufort (S.-et-O.), exploite Châteaufort (Salle des Fêtes).
- 392 M. MONIER Etienne, à Blangy-Bouttencourt (Somme), exploite à Blangy-sur-Bresle (Salle Majestic).
- 73 P.F. extension : M. PROUX Roger, à Bourguell (Indre-et-Loire), exploite Avoine (Salle Communale).
- 16 P.F. extension : M. CAVELIER Michel, 5 bis, route de Fontaine, à Monville (S.-L.), exploite Oissel (Sanatorium Rouennais).
- 260 P.F. extension : M. MENARD Robert, 51, rue du Marché à Chateaulillon-Plage (Ch.-Mar.), exploite Aigrefeuille (Salle Municipale).
- 186 P.F. extension : M. DELORME Henri, à Savières (Aube), exploite à Saint-Lyé (Salle Rovelli), Vailant-Saint-Georges (Salle Mulla).
- 393 LANCEL Marcelle, 31, rue A.-Gaubry, à Amiens (Somme), exploite à Hallencourt (Café Hôtel de Ville).
- 394 M. BERTOQUY Pierre, 1, boul. d'Armor, à La Baule (L.-L.), exploite à Saint-Joachim (Café des Touristes-Le Rex).
- 395 Mme BELIARD Rachel, à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (L.-L.), exploite à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (Royal Ciné).
- 396 M. BURON Raymond, 10, rue Alexandre-Dumas, à Tours (L.-et-L.), exploite à La Riche (L'Avenir), Monts (Hôtel du Chemin de Fer), Monnaie (Hôtel de l'Espérance).
- 281 Extension : Sté DUMONT et TEILLIER, 92, avenue La Bruyère à Vitry-sur-Seine (Seine), exploite à Sannocheville (Salle des Anien Combattants), Viabon (Salle de l'Avenir).
- 397 M. LAURENT Louis, Le Bouchot à Pouilly-sur-Loire (Nièvre), exploite Pouilly-sur-Loire (Salle des Fêtes).

PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES DES NOUVEAUX FILMS

PARIS

MERCREDI 8 JUILLET

Le Lit à Colonnes (Richebé) au Madeleine-Cinéma.

VENDREDI 10 JUILLET

La Nuit fantastique (R.A.C.) au Colisée.

VENDREDI 31 JUILLET

Coup de Foudre (Tobis) au Max-Linder.

NANCY

MERCREDI 8 JUILLET 1942

Coup de Foudre (Tobis) au Majestic.

LE CONTINGENT DES FILMS DE COMPLÉMENT POUR L'EXERCICE 1942-43 EST FIXÉ

Déclaration de M. GALEY et de MM. ACHARD, DEBRIE et RICHEBÉ

Le programme général de production des films de complément pour l'exercice 1942-43 a été établi par la Direction Générale du Cinéma et le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique avec l'appui bienveillant des Autorités d'Occupation. Il tient compte du contingent disponible de pellicule et des possibilités actuelles d'exploitation.

Ce programme a pour but :

1^o d'unifier les conditions de production et d'exploitation du film documentaire dans les deux zones;

2^o d'établir une première liste provisoire des producteurs spécialisés, autorisés à produire des films de complément pour l'exercice 1942-43. Cette liste comprenant des anciens producteurs et des nouveaux producteurs autorisés à titre d'essai;

3^o de répartir équitablement, dès le début de l'exercice entre ces différents producteurs, le contingent de films à produire. Cette répartition étant faite en tenant compte des facteurs suivants : situation financière des entreprises, importance du matériel et du personnel technique, importance et qualité des réalisations antérieures, effort produit depuis 1940.

Cette répartition n'est donnée qu'à titre indicatif et pour permettre aux divers producteurs d'établir leur programme de travail. Elle ne sera maintenue que si les projets de films proposés sont retenus par la Commission des Films de Complément et ensuite acceptés par la Direction Générale du Cinéma, et si la qualité des premiers films produits donne complète satisfaction.

La liste des producteurs spécialisés pour l'exercice 1942-43 est provisoire. Une nouvelle sélection sera faite en fin d'exercice se basant uniquement sur la qualité des œuvres produites.

Pour préparer un renouvellement des cadres de la profession, et pour éviter de créer un monopole des producteurs spécialisés, une chance sera donnée à quelques nouveaux producteurs offrant de sérieuses garanties. La liberté des réalisateurs est sauvegardée puisque ces derniers ont tou-

jours la faculté de déposer directement leurs projets de films qui, en cas d'acceptation, devront être obligatoirement produits par un producteur autorisé.

Le métrage des films de complément est sensiblement diminué. Les films doivent avoir de 300 à 400 mètres. Quelques dérogations pour un métrage maximum de 500 mètres sont prévues pour des projets exceptionnels.

En ce qui concerne le choix toujours délicat des sujets et l'orientation à donner aux films documentaires, nous ne limiterons pas par des directives trop précises le champ d'activité des réalisateurs.

Nous rappellerons cependant que le succès va toujours aux films riches d'intérêt humain, et que les films de paysages, de technique ou de machines n'intéressent réellement que s'ils mettent en scène l'homme lui-même. Un documentaire demande aussi à être construit comme un grand film, et le commentaire, qui constitue souvent un écueil, exige une préparation minutieuse et doit être essentiellement considéré comme un complément de l'image. La musique constitue également un élément capital et il est indispensable, pour sa composition, de faire appel aux excellents représentants de l'actuelle école française de musique.

Le film documentaire est un élément puissant d'éducation sociale et artistique, le Gouvernement a marqué sa volonté de faciliter la production de ces films, il est donc indispensable qu'à cette volonté se joigne le souci de ne réaliser que des œuvres de valeur répondant au prestige national et artistique de notre pays.

LOUIS-ÉMILE GALEY,
Directeur Général du Cinéma,
Commissaire du Gouvernement auprès du
Comité d'Organisation de l'Industrie
Cinématographique.

MARCEL ACHARD,
ANDRÉ DEBRIE,
ROGER RICHEBÉ,
Membres du Comité de Direction
du Comité d'Organisation de l'Industrie
Cinématographique.

PRODUCTEURS AUTORISÉS ET RÉPARTITION DU CONTINGENT DES FILMS DE COMPLÉMENT POUR L'EXERCICE 1942-43

(Juin 1942 à MAI 1943)

DOCUMENTAIRES

I. — Producteurs autorisés.

Atlantic Films	6
Artisans d'Art	6
Céla Films	5
Ciné-Reportages	5
Je vois tout	4
J. C. Bernard	4
Films de France (E. Nadoux)	3
Films de Cavaignac	3
Films Jean Mineur	4
Maîtrise Artisanale	4
Films Etienne Lallier	5
Selb Film	1
Productions Françaises Cinématograph.	2
Films J. K. Raymond-Millet	3
Productions Creusy	2

II. — Producteurs autorisés (sous réserve)

Tavano	2
Cie Cinématographique Fumière	2
Contable	2
Verdet Kléber	4
de Gioanni	4
Sté Lemovix	4
Marcel Ichac	4

III. — Producteurs de grands films

Pathé-Cinéma	5
Sirius	2
Liscina	2
Continental (Hors contingent)	2

DESSINS ANIMÉS

I. — Producteurs autorisés

Les Gémeaux	2
Risacher	3
Films de Cavaignac	3
J. et A. Glaume	3

II. — Producteurs autorisés (sous réserve)

Cie Cinématographique Fumière	1
André Rigal	3
Saint-Germain	1

POUPÉES ANIMÉES

Producteurs autorisés (sous réserve)

Michel Gascoin	
Sté Labor (Kovalenko)	

TECHNICIENS TITULAIRES D'UNE CARTE DE TRAVAIL DÉLIVRÉE PAR LA PROPAGANDA ABTEILUNG REFERAT-FILM

(Suite de la Liste publiée dans le No 43 du Film, page 10)

— G — (suite)

GERAN Pierre, Léon (monteur) — GIRARDIN Suzanne, Eugénie (assistante-monteuse) — BERGERE (GERBÉ) André, Maurice (dir. de doublage) — GERMAIN André (opérateur) — GERMAIN Louis, Léon (régisseur) — GERMON (MORSKOL) Nane (artiste figurante) — GILLET André (metteur en scène) — GINET René (metteur en scène) — GIRAUDOUX Jean (auteur) — GIRAULT Robert (opérateur) — GIBBAL Henri (assistant-ing. du son) — GLEIZE Maurice, Louis (metteur en scène) — GLEYSE Roger (assistant-opérateur) — GOUART Martial (opérateur) — CONIN (GOUBIER) Henri, Jean (compositeur) — GOURDAUD Georges, Louis (opérateur) — GOURGUET Jean (metteur en scène) — GRASSI Jacques (monteur) — GRATIOULET Louis, Henri (ingénieur son) — GRAULIER Hélène (assistante-monteuse) — GRAYOT Marius (photographe) — GREMILLON Jean (metteur en scène) — GRIBOFF Serge (metteur en scène) — GRIFFE Mau-

rice (metteur en scène) — GRIGNON Marcel, Pierre (opérateur) — GRONOSTAYSKI Georges (technicien) — GROSJEAN Gilbert (assistant-opérateur) — GUERIN-CATELAIN Suzanne (assistant-metteur en scène) — GUGLIERI (GUG) Alexis (monteur) — GUICHARD Charles, Georges (dir. de production) — GUICHENEY Jacques (assistant son) — GUIDON Raymond (régisseur) — GUILBERT Charlotte (monteuse) — GUILBOT Louis Emile (assistant son) — GUILLOU, Marthe, Marie (script-girl) — GUTTRY Sacha (auteur-réalisateur-acteur) — GUILLINGER Charles, Théodore (ing. du son) — GUT Jacques (assistant-décorateur) — GUY-GRAND René (metteur en scène) — GUYOT Albert (metteur en scène) — GIGAULT (GYS) Robert, Albert, Eugène (architecte-décorateur).

— H —

HAINAUT Yvonne (monteuse) — HALLEY DES FONTAINES André (producteur) — HAMAN Joé

(assistant-metteur en scène) — HARISPURO Edouard (producteur) — HARTS Pierre (réalisateur) — HARTWIG Paul (régisseur) — HARTWIG Maurice (régisseur) — HAUTECEUR Louisette (monteuse) — HAWADIER Jacques (ingénieur du son) — HAYER Nicolas (chef-opérateur) — HEBERT Louis (opérateur) — HELIN Raymond, Auguste, Georges (assistant-ingénieur du son) — HELBIG Geneviève (technicien) — HELIN (HAMELIN) Marc (régisseur) — LE HENAFF René (monteur) — HENNON Robert (assistant-metteur en scène) — HENRY Pierre (auteur) — L'HERBIER Marcel (metteur en scène-auteur) — HEROLD Fred (régisseur) — HERVOUIN René (metteur en scène) — HILLAIEREAU Maurice (auteur) — BRUN DE SAINT-HIPPOLYTE Marie, Irène (script-girl) — HOCHET Marcelle, Elise (script-girl) — HOCHET Louis-Emile, François (assistant son) — HOSS André, Simon (régisseur) — HUBERT Robert (assistant-décorateur) — HUBERT Roger, Eugène, Ferdinand (chef-opérateur) — HUBSCH Charles (opérateur) — HUDELLOT

Jean (opérateur) — HUGO (SQUARCIAFICO)
Ugo (opérateur).

— I —

IBERT Jacques (compositeur) — ICHAC Marcel (metteur en scène) — INFANTES Manuel (compositeur) — ISNARD Jean, Jacques, Paul (chef-opérateur) — IVONNET Robert (ingénieur son).

— J —

JAHAN Pierre (photographe) — MAUDET (CHRISTIAN-JAQUE) Christian, Albert, François (metteur en scène) — JAFFE Joseph (régisseur) — GOLFIER (JANDEZ) Christian, Jean, Désiré (photographe) — JANISSE Fernand (assistant son) — JEANNIN Jean, Auguste, Antoine (dir. de production) — JANOUIN Raymond (assistant-opérateur) — JANVIER Henri (assistant) — TONNET (JAQUELUX), Lucien, Alexandre (architecte-décorateur) — JASPARD Pierre, Omer, François (régisseur) — JAYET René (metteur en scène) — JÉGOU Marie-Rose (script-girl) — VANHOECKE (JIM) Eugène (régisseur) — JOANNON Léo (metteur en scène) — JOFFRES Robert, Adrien (photographe) — JOUAN Fernand (régisseur) — JOLIN Lucien, Jules (opérateur) — JOURDAIN André (compositeur et auteur).

— K —

KALINOWSKY Igor (ingénieur son) — KAPPS Walter, Serge (metteur en scène) — KATOFF Nicolas (dir. de doublage) — KEDROFF Valentin (assistant-metteur en scène) — KERBOIS André (assistant-opérateur) — KLEIN Jacques (assistant-opérateur) — KLISSAK Jean (photographe) — KOURLOFF Nathalie (secrétaire de production) — KRAUSS Jacques (architecte-décorateur) — KRUGER Jules (chef-opérateur).

— L —

LABENAS Pierre (assistant son) — LABORDE Jean, Louis, René (assistant synchronisation) — LACHARMOISE Lucien (assistant son) — LACOMBE Georges, Paul, Maurice (metteur en scène) — LAFOND Lucile (script-girl) — LAFOND Pierre (metteur en scène) — LAGNEAU (CLAINQUART) Raoul (régisseur) — DELALANDE Pierre (opérateur) — LALLIER Etienne, Marc, Henri (metteur en scène) — LAMPIN Georges (dir. de prod.) — LAMY Raymond, Ernest, Marie (monteur) — LANDOWSKI Marcel (compositeur) — LANDZMAN Lise, Eva (assistante-monteuse) — LANSAC Jacques (assistant-ingénieur son) — LAROCHE Etienne, François (opérateur et photographe) — LASSEAU Marcel (metteur en scène) — LAURENT André (monteuse) — LAURENT Hugues, Wilfrid (architecte-décorateur) — LAUTNER (LAURENT) Robert (régisseur) — LAURENT Désiré (assistant-opérateur) — LAURIE Alexandre (assistant-metteur en scène) — LAVIRON Jean (assistant-metteur en scène) — LEANDRI Pierre (opérateur) — LEAU Pierre (décorateur) — LEBON Pierre, Charles (opérateur) — LEBOURSIER Raymond, Louis (monteur, metteur en scène) — LEBRETON Jacques (ingénieur son) — LEGERET Robert (opérateur) — LEBRUN (PLAUTE) Marie, Gabriel, Serge (direct. de doublage) — LECHÉVALLIER Max (assistant-opérateur) — LECLERC Joseph (opérateur) — LECLERC Louis, Guillaume, Augustin (régisseur) — LECLERC Roger, Eugène (opérateur) — LECLERE René (metteur en scène) — LECUYER René (ing. du son) — LEDRU Roger (assistant-opérateur) — LEFEBVRE Robert, Gérard (chef-opérateur) — LETEVRE Madeleine (script-girl) — LEGRAND Lucien (ingénieur son) — LEGRAND Henri (auteur) — LEHERISSEY Jean (opérateur) — LEMARE Claude (photogr.) — LEMARE Jacques (opérateur) — LEMARCHAND Henry (auteur) — LÉMOINE Henri (artiste figurant) — LEPAGE Edouard, Emile, Marie (régisseur) — LEPAGE Henry (metteur en scène) — LEPAGE Henri (régisseur) — LESTAT Marcel (opérateur) — LETELLIER Jacques, Louis, Marie (assistant-opér.) — LETOMBE Suzanne (mont.) — LEVENT Pierre, Jacques (opérateur) — LIETAND Yvonne (monteuse) — DE LIMUR Jean (metteur en scène) — LOCHAKOW Alexandre (architecte-décorateur) — LOMME Gabriel (dir. de production) — LONGUE Madeleine (script-girl) — LONGUET René (assistant son) — COLARD (LORTAC) Robert (dessinateur films) — LOUBIGNAC Jean (metteur en scène et monteur) — LOUGE René, Marie, Charles (ing. son) — LUCAS Alphonse (opérateur) — LUCAS, Jean, Joseph, Alphonse (chef-opérateur) — LUCK Pierre (opérateur) — LUCOT Maurice (metteur en scène) — LULLIER Jean (dessinateur).

— M —

MAGNARD Michel (opérateur) — MAGNIEZ Marcel, Charles, Dauphin (architecte-décorateur) — MAHAUT Georges (régisseur) — MAHE Henri, Emile, François (architecte-décorateur) — MALLET Marcel, Florentin (assistant-ingénieur son) — MARGILLY Rodolphe (directeur de prod.) —

MACHARD Alfred (auteur) — MARCHAL Georges (artiste-figurant) — DE MARGUENAT Jean (metteur en scène) — MARIAUD Robert (metteur en scène) — DE MARICHALAR Jacqueline (auteur) — MARIO-ROBERT Jean (assistant-metteur en scène) — MARGO (DUPUIS) Daniel (dialoguiste) — MARQUET Pierre (décorateur) — MARTIN (CAHEN), Emile, Georges (auteur) — MARTIN Marcel (metteur en scène) — MARTIN Yvonne (monteuse) — MARTINETTI Joseph (régisseur) — MARY Marcel (décorateur) — MAÏTHOT Léon, Désiré, Joseph (metteur en scène) — MATIS Georges (compositeur) — MATRAS Christian (chef-opérateur) — MAURETTE Marc (assistant) — MAUDRU Pierre (auteur) — MAZELINE François (auteur) — MAZIER (GOLF), Louise, Eugénie, Angèle (monteuse) — MEINGARD Vladimir (assistant-décorateur) — MEJAT Georges (opérateur) — MEJAT Raymond (opérateur) — MEMBRE Henri (metteur en scène) — MEMBRE Rémy (photographe) — MENAGER Raoul (metteur en scène) — MENNESSIER Henri (architecte-décorateur) — MENOT Maurice (ingénieur son) — MERA Robert (assistant-metteur en scène) — MERIE Charles (auteur) — MERKY (CHARPY) Pierre (metteur en scène) — MESNIER Paul (metteur en scène) — METAIR Charles (ing. du son) — METCHIKIAN Grégor (régisseur) — MEYER Edouard (opérateur) — MEZE Robert (opérateur) — MICHAUD Raoul (directeur de doublage) — MICHAUD Lucien, André (régisseur) — MICHELANGE Guy, Humbert, Jean (monteur) — MILION Georges (chef-opérateur) — MILTON Albert (opérateur) — MINEUR Marguerite (assistante-metteur en scène) — MINEUR Jean (metteur en scène) — MIRANDE Yves (auteur) — MIREUX Yvonne (monteuse) — SVIATOPOLK (MIRSKY) Victor (régisseur) — MISSIR Hervé (metteur en scène de documentaires) — MODOT Gaston, Victor (assistant-metteur en scène) — MOLIN Robert (opérateur) — MONTAZEL, Pierre (chef-opérateur) — MONVOISIN Robert (chef-opérateur) — MONNIOT Jules (opérateur) — MOROSE Bazile (régisseur) — MOULABERT René (architecte-décorateur) — MOUILLIN Louis (opérateur) — MOULINET Roger (opérateur) — MOUTRY Lucienne (assistante-monteuse) — MUGELI Jean, Louis, Charles (dir. de prod.) — MULLER Pierre, Nicolas (opérateur) — MUNDWILLER Joseph (chef-opérateur).

— N —

CHICMINATTO (Jacques NATTEAU), Etienne (assistant-opérateur) — DE NAVROTZKY Basile (technicien de films) — NEE Louis (opérateur) — NEGLUAI Roland, Louis (dessinateur-décorateur) — NEGRIE Raymond (assistant-décorateur) — NEGRIE Camille René (opérateur) — NELISSEN Emilienne (monteuse) — NERRIERE Robert, Pierre, Victor (monteur) — NEVERS Raymond (monteuse) — SPENGLER (Claude Nicolo), Christiane, Viviane, Marie, Geneviève (assistante-monteuse) — NIVELT Hélène, Fray (dessinatrice films) — NOBEL Charles (assistant-monteur) — IBERIA (NOEL) Claude (monteuse).

— O —

OLIVE Paul (régisseur) — ORAIN Alfred (ing. du son) — ORMANCY Marcel (assistant son) — OUDIN Micheline (assistante-monteuse) — OURALSKY-BOGRADZKY Alexandre (monteur).

— P —

PAGAUD René (opérateur) — PAGE Louis (opérateur) — PAJOT André, Jean (régisseur) — PANHALEUX (assistant-metteur en scène) — VAN PARYS Georges (compositeur) — PASQUIE Edouard (opérateur) — DE PASSEFONDS DE CARBONNAT Louis (metteur en scène) — PAUL-DAGAN Robert (assistant-metteur en scène) — PAULIS Marcel (opérateur) — PAVAS (PENAU) Guy (compositeur) — PAWLOFF Jean (régisseur) — PEACARDIN Suzanne (assistante-metteur en scène) — PECHVERTY Alfred (décorateur) — PECQUEUX Henri (photographe) — PECQUEUX Charlotte (script-girl) — PECQUEUX Maurice, Jean (opérateur) — PEGUY Robert (metteur en scène) — PERDRIX Jean, René (metteur en scène) — PERIE André (opérateur) — PERIN Louis, Henri (ing. son) — PERRIER Jean (architecte-décorateur) — PERRIN Georgette (script-girl) — PERRIN René (opérateur) — PETITJEAN Antoine (ing. du son) — PETIT-MARTENON Denise (script-girl) — PHILIPPE Jean, Guillaume (assistant-ing. du son) — PHILIPPE Alain, Eugène, Marie (assistant-ing. du son) — PIEUCHOT Pierre (auteur) — PICOT Michel (ing. du son) — PILLION Raymond, Jean, Simon (régisseur) — PIMONOFF Serge (architecte-décorateur) — PINCHON Max, Alfred, Amédée (dessinateur dessins animés) — PINCZON Lucien (régisseur) — PINGRIN Edmond (dir. de production) — PINOTEAU Lucien (régisseur) — PINSON Henriette (chef-monteuse) — PLANCHE André (script-girl) — PLANCHE Jacques, Pierre (régisseur) — PLAZANET Louis (accessoiriste) — PLUMET Alexis (dir. de prod.) — POIRIER Léon (mett. en scène) — LE POITEVIN Maurice (assistant-décor.) — POLTHY (TABUTIAUX) Paul, Adolphe (régis-

seur) — POLOS Léon (régisseur) — POULENC Francis, Jean, Marcel (compositeur) — POTIER Richard (metteur en scène) — PRESNES Jean-Pierre (assistant-metteur en scène) — PORTIER Paul (assistant opérateur) — POTERAT Louis, Eugène, Bernard (auteur) — PUTEL Jean (ing. du son) — POTEZ Marie, Angèle (monteuse).

— Q —

QUIGNON Jean, Roland (architecte-décorateur).

— R —

RADOT Guillaume (assistant-metteur en scène) — RADOU Othello, Charles (assistant-monteur) — RAICHI Marius (opérateur) — RAIMONDO Arthur (assist.-opér.) — RAMEAU André, Charles (assistant-ing. du son) — RAMBEAU Christiane, Louise (monteuse) — RAMELOT Pierre (metteur en scène) — RAMPILLON Roger, Lucien (assistant son) — RAULET Georges, Pierre, Joseph (chef-opérateur) — RAULET Gustave (assistant-opérateur) — RAVAUX Edmond, Jacques (assistant-décorateur) — REBEYROLS Marcel (assistant-opérateur) — REGNIER Jean, Alfred, Auguste (dessinateur films) — RENARD Gisèle (assistante monteuse) — RENOIR Claude (metteur en scène) — RENOIR Marguerite (monteuse) — RENOUX André (assistant-opérateur) — RENOUX René, Marcel (architecte-décorateur) — REY Gérard (directeur de doublage) — REYNAC (TULBENDIAN) Jean (assistant-metteur en scène) — RIBAUT René (opérateur) — RICHARD Henri (assistant son) — RICHELLE Gustave, Roger (metteur en scène) — RIGAUDT Germaine (dessinatrice) — RIEUL Jean, Charles, Roger (ing. du son) — RIGAL André, Jean (dessinateur de films) — RIGAUX Lucien (metteur en scène) — RITTENER Michel (assistant-metteur en scène) — RICHARD Maurice (opérateur) — RISCHEMANN Maurice (opérateur) — RIVET Marcel (auteur) — RIVET Cyprien, Pierre (opérateur) — RIVIERE Julien (régisseur) — ROBERTON Jean (assistant-ingénieur son) — ROGE Henri (régisseur) — ROGER Marius (opérateur) — ROGNON Jean, Roch (monteur) — BOURRIQUET (BERNARD-ROLAND) Roland, Léon, Bernard (dir. de prod.) — ROMBERG DE VAUCORBEIL Max (metteur en scène) — RONDEAU Suzanne (assistante-monteuse) — RONNET Yvonne, Lucie (monteuse) — RONFORT Gaston (opérateur) — DE RONSEYAY Bernard (assistant) — RONSSIN Roger (accessoiriste) — RORA René (ingénieur du son) — GRAZIATI (ROSSANO) Aldo (photographe) — ROSSI Gennaro (régisseur) — DE ROUBAIX Léonine (dessinatrice de films) — DE ROUBAIX Paul, Eugène, Jules (opérateur) — ROULETTE Marcel (accessoiriste) — ROUQUER Georges (assistant-metteur en scène) — ROUSSEAU Germaine (monteuse) — ROUSSEL Emile (assistant-metteur en scène) — BOURLON DE ROUYRE Hubert (directeur de prod.) — ROUX André (assistant-décorateur) — ROY (PEROCHE) André (régisseur) — RUBINIC DE VELA Renan (dessinateur) — RUST Henri (technicien) — RUSE Andrée (script-girl) — RUTH Robert (assistant-opérateur) — ANDREY DE RYAN (ROCHEREAU Andrée (script-girl).

— S —

SABAS Pierre Léopold (régisseur) — SABLE Marguerite (dessinatrice de films) — SABOURDIN Roger (assistant de prod.) — SACHSE Germain, Edouard (assistant metteur en scène) — SALLE Emile (opérateur) — SALOMON Pierre (assistant-opérateur) — SANDRY (BLEINAT) Géo (régisseur) — SARAZIN René (ing. du son) — SARRADE Daniel (opérateur) — SARRADE Henri (dessinateur de films) — SARAFYAN Diran (assistant-metteur en scène) — POUFARD (SAUGUET), Henri, Pierre (compositeur) — SAUREL Maurice (régisseur) — SAUVAGEAU Paul (costumier) — SAUVAGEOT Camille (opérateur) — SAYSSSET Marcelle (monteuse) — SCHNEIDER Robert, Charles, Louis (assistant-opérateur) — SEAUT Robert, Jean, Paul (costumier-dessinateur) — SELIGNAC Andrée, Marie, Cécile (assistante-monteuse) — SENEZE Ernest, Louis (assistant-son) — SERGENT Etienne (accessoiriste) — SERRIGNY Gabrielle, Charlotte, Camille (monteuse) — SEURET Louis (régisseur) — SEVERAC Jacques (metteur en scène) — SEYL Gustave (décorateur) — SEZILLE André (dessinateur) — SIMENON Georges (auteur) — SINANIAN Joseph (assistant-ing. du son) — SIROT Roger, Marcel (opérateur) — SIVEL William, Robert (ing. du son) — SOLAR Jean (auteur et acteur) — SOULIE Marcel (photographe) — SOST Christiane (monteuse) — SOULIGNAC Paul (assistant-opérateur) — SOVA Alexandre (photographe) — SPAAK Charles (auteur) — SPOTTI Humbert (dessinateur) — STAREWICZ Irene (metteur en scène) — STAREWICZ Ladislav (metteur en scène) — STEIN Louis (opérateur) — STENGEL Christian (dir. de production) — STOBLE Gustave, Auguste (monteur) — STRAWSKY Soulima (compositeur) — STUBER Eugène (accessoiriste) — SUBBI Armand (régisseur) — SUN Charles, Louis (opérateur) — SUNE Antoine (accessoiriste) — CAFFOT (André SYLVIANO) Sylvain, Victor, Joseph (compositeur).

(à suivre)

TABLE DES TEXTES OFFICIELS RÉGLEMENTANT L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

I. - LOIS, ARRÊTÉS ET DÉCRETS FRANÇAIS

Date du Texte officiel	OBJET	Date de parution à l'Officiel.	Numéro et date de parution dans Le Film
26 oct. 40	Loi portant réglementation de l'Industrie Cinématographique.	J. O., 6 décembre 40	N° 5, 15 déc. 40
2 déc. 40	Décret relatif au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.	J. O., 4 décembre 40	N° 5, 15 déc. 40
5 déc. 40	Arrêté portant désignation du Commissaire du Gouvernement auprès du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique (M. de Carmoy).	J. O., 6 décembre 40	N° 5, 15 déc. 40
5 déc. 40	Décret portant nomination des membres du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.	J. O., 7 décembre 40	N° 5, 15 déc. 40
7 févr. 41	Décret relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments ou locaux recevant du public.	J. O., 24 mars 41	
7 févr. 41	Arrêté relatif au contrôle des recettes des salles de cinéma.	J. O., 22 avril 41	N° 15, 10 mai 41
10 avril 41	Décret portant dissolution de groupements et organismes professionnels.	J. O., 10 mai 41	N° 16, 24 mai 41
11 avril 41	Décret modifiant le taux de la taxe municipale perçue à Lyon sur les spectacles cinématographiques.	J. O., 2-3 mai 41	N° 16, 24 mai 41
4 mai 41	Décret fixant les droits et cotisations perçus au profit du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.	J. O., 3 juin 41	N° 17, 7 juin 41
19 mai 41	Loi relative au régime des avances à l'Industrie Cinématographique.	J. O., 3 juin 41	N° 17, 7 juin 41
8 juillet 41	Arrêté fixant le prix des appareils cinématographiques.	Bull. off. des Services des Prix, 11 juill. 41.	N° 21, 2 août 41
23 août 41	Loi relative à la communication des renseignements recueillis par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.	J. O., 11 octobre 41	N° 26, 25 oct. 41
8 sept. 41	Décret fixant le taux du Droit des Pauvres à Paris pendant l'année 1941.	J. O., 19 septembre 41	N° 26, 25 oct. 41
27 sept. 41	Arrêté portant nomination au Secrétariat général de l'Information (M. Louis Galey).	J. O., 21 octobre 41	N° 27, 8 nov. 41
12 nov. 41	Décret relatif au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.	J. O., 27 novembre 41	N° 29, 6 déc. 41
12 nov. 41	Décret portant nomination des membres du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.	J. O., 27 novembre 41	N° 29, 6 déc. 41
15 nov. 41	Arrêté portant délégation de signature.	J. O., 16 décembre 41	N° 30, 20 déc. 41
17 nov. 41	Loi relative au régime des revues d'actualités cinématographiques.	J. O., 21 novembre 41	N° 29, 6 déc. 41
20 déc. 41	Arrêté relatif au contrôle cinématographique (Zone non occupée).	J. O., 21 novembre 41	N° 37, 28 mars 42
21 déc. 41	Ordonnance préfectorale enjoignant la dépose des strapontins dans les établissements de spectacle.	Bull. municipal off. V. de Paris, 30 déc. 41	N° 32, 17 janv. 42
31 déc. 41	Loi modifiant le régime fiscal des spectacles.	J. O., 1 ^{er} janvier 42	N° 31, 3 janv. 42
3 févr. 42	Arrêté fixant le prix des places dans les cinémas.	Bull. off. des Services des Prix, 6 février 42.	N° 34, 14 févr. 42
26 févr. 42	Décret relatif à la codification du régime fiscal des spectacles.	J. O., 8 mars 42	N° 37, 28 mars 42
27 mars 42	Décret portant déchéance de la nationalité française (Natan).	J. O., 29 mars 42	N° 38, 11 avril 42
11 avril 42	Loi portant organisation du Secrétariat général de l'Information et de la Propagande.	J. O., 12 avril 42	N° 39, 25 avril 42
16 avril 42	Arrêté relatif à la durée du travail dans les studios cinématographiques.	J. O., 21 avril 42	N° 40, 9 mai 42
17 avril 42	Décret relatif à la création d'une famille professionnelle des spectacles.	J. O., 6 mai 42	N° 41, 23 mai 42
25 mai 42	Décret portant nomination des membres du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.	J. O., 26 mai 42	N° 42, 6 juin 42
25 mai 42	Décret relatif au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.	J. O., 26 mai 42	N° 42, 6 juin 42
30 mai 42	Loi portant création de la Direction Générale du Cinéma.	J. O., 31 mai 42	N° 42, 6 juin 42
30 mai 42	Décret portant nomination du Directeur général du Cinéma.	J. O., 31 mai 42	N° 42, 6 juin 42
6 juin 42	Loi modifiant la loi 2110 du 19 mai 1941 relative au régime des avances à l'Industrie Cinématographique.	J. O., 10 juin 1942	N° 44, 28 juill. 42

II. - ORDONNANCES DES AUTORITÉS D'OCCUPATION

Date du Texte officiel	OBJET	Date de parution au V.O.B.I.F.	Numéro et date de parution dans Le Film
9 sept. 40	Ordonnance concernant l'admission des films à la présentation publique.	V.O.B.I.F., 16 sept. 41	N° 1, 12 oct. 40
9 sept. 40	Ordonnance concernant l'exploitation des salles de cinéma et la location des films.	V.O.B.I.F., 16 sept. 41	N° 1, 12 oct. 40
17 oct. 40	Ordonnance concernant la saisie et la fabrication des négatifs de films.	V.O.B.I.F., 29 oct. 40	N° 3, 15 nov. 40
22 oct. 40	Ordonnance concernant la prise de vues, la location et la projection de films dits de format réduit.	V.O.B.I.F., 4 nov. 40	N° 4, 1 ^{er} déc. 40
28 nov. 40	Ordonnance concernant les activités dans le domaine de la cinématographie. (Les cinq ordonnances ci-dessus ont été publiées à nouveau dans le N° 12 du 29 mars 1941 du Film)	V.O.B.I.F., 7 déc. 40	N° 6, 1 ^{er} janv. 41
8 janv. 41	Avis concernant la saisie et la fabrication de négatifs de films.	V.O.B.I.F., 26 janv. 41	
21 mai 41	Ordonnance concernant l'assainissement et la réglementation du marché du film.	V.O.B.I.F., 25 mai 41	N° 17, 7 juin 41
28 avril 42	Ordonnance concernant l'utilisation des déchets de films, des vieux films et des bandes de pellicules destinés à la destruction.	V.O.B.I.F., 30 avril 42	N° 42, 6 juin 42 N° 44, 28 juillet 42

III. - DÉCISIONS DU DIRECTEUR RESPONSABLE DU C.O.I.C.

Date de la Décision	OBJET	Application	Numéro et date de parution dans Le Film
Janvier 41	Décision n° 1 relative à la fixation des barèmes de prix pour les travaux des copies de série.		
1 ^{er} mars 41	Décision n° 2 visant à assurer l'application, en zone non occupée des dispositions de la loi du 26 octobre 1940 portant réorganisation de l'Industrie cinématographique.		N° 10, 10 mars 41
24 mai 41	Décision n° 3 relative au retrait des films anciens et de la composition des programmes de salles de cinéma.		N° 17, 7 juin 41
4 juillet 41	Décision n° 4 fixant les conditions de délivrance et de retrait de la carte d'identité professionnelle.		N° 19, 5 juillet 41
8 juillet 41	Décision n° 5 concernant la projection obligatoire des actualités dans les programmes cinématographiques en zone non occupée.	Zone non occupée seulement	N° 20, 19 juillet 41
31 juillet 41	Décision n° 6 relative au contrôle des recettes dans les salles de cinéma.		N° 21, 2 août 41
9 sept. 41	Décision n° 7 fixant le taux et les conditions de perception des droits et cotisations perçus au profit du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.		N° 23, 13 sept. 41
25 sept. 41	Décision n° 8 concernant les voyages à l'étranger des collaborateurs de création.		N° 24, 27 sept. 41
27 sept. 41	Décision n° 9 relative au retrait des films documentaires dont la sortie est antérieure au 1 ^{er} octobre 1937.		N° 24, 27 sept. 41
11 sept. 41	Décision n° 10 fixant la date à partir de laquelle les ressortissants de l'Industrie cinématographique devront être en possession de leur carte d'identité professionnelle.		N° 24, 27 sept. 41
Sept. 41	Additif à la Décision n° 10 : Carte d'identité professionnelle en zone occupée.		
Sept. 41	Décision n° 11 relative à la destruction des doubles et chutes de négatifs.	Zone non occupée provisoirement	N° 24, 27 sept. 41
Sept. 41	Décision n° 13 relative au dépôt des contrats de travail des collaborateurs de création.	Zone non occupée provisoirement	
25 nov. 41	Décision n° 14 déterminant les conditions de validité des contrats de location de films.		N° 30, 20 déc. 41
27 oct. 41	Décision n° 15 rendant obligatoire la déduction au bordereau du pourcentage revenant aux Actualités.		N° 30, 20 déc. 41
9 sept. 41	Décision n° 16 portant application sur l'interdiction du format 17 mm. 5.		N° 30, 20 déc. 41
8 nov. 41	Décision n° 17 relative aux emballages de pellicule.		N° 30, 20 déc. 41
19 déc. 41	Décision n° 18 relative au taux de pourcentage de location des films en format standard.	Zone non occupée seulement	
19 déc. 41	Décision n° 19 relative à la fermeture des studios et des laboratoires pendant la période du 21 décembre 1941 au 4 janvier 1942.		N° 31, 3 janv. 42
6 févr. 42	Décision n° 20 relative aux manifestations de bienfaisance de l'Industrie Cinématographique.		N° 32, 17 janv. 42
10 févr. 42	Décision n° 21 relative au classement des salles de cinéma.		N° 34, 17 janv. 42
10 févr. 42	Décision n° 22 relative au prix des places dans les salles de cinéma des départements de la zone occupée.	Zone occupée seulement	N° 34, 14 févr. 42
1 ^{er} mai 42	Décision d'ordre intérieur relative à l'organisation des services du C.O.I.C. en zone non occupée.	Zone non occupée	N° 37, 28 mars 42
24 avril 42	Décision n° 23 modifiant la décision n° 6 relative au contrôle des recettes des salles de cinéma et fixant sa date d'application.		N° 40, 9 mai 42
7 mai 42	Décision n° 24 relative au métrage des programmes des théâtres cinématographiques.		N° 40, 9 mai 42
15 mai 42	Décision n° 25 modifiant et prorogeant la décision n° 7 fixant le taux et les conditions de perception des droits et cotisations perçus au profit du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.		N° 42, 6 juin 42
15 mai 42	Décision n° 26 relative aux conditions de location et de distribution des films de complément.		N° 42, 6 juin 42

CHRONIQUE JURIDIQUE

LE NOUVEAU RÉGIME DES ASSURANCES SOCIALES

L'analyse des lois du 6 février 1942, publiée dans *Le Film* du 28 mars 1942, pouvant en raison de sa forme synoptique et, par suite, essentiellement condensée, prêter à confusion, il convient de préciser comment se détermine (sauf certaines exceptions prévues par la loi), le salaire de base servant au calcul des assurances sociales.

Ce salaire est égal à la rémunération réelle, à laquelle il faut :

1^o Ajouter les avantages en nature et pourboires (mais non pas des allocations familiales et de salaire unique);

2^o Déduire les frais d'atelier et frais professionnels, mais pour ces derniers, seulement si le travailleur bénéficie

en matière d'impôt sur les traitements et salaires, d'une réduction propre en sus du taux général de réduction pour frais professionnels (actuellement 10 %).

Le taux de l'abattement à faire subir au salaire de base est égal au taux de cette réduction supplémentaire.

Rappelons que les professions bénéficiant d'une réduction supplémentaire (artistes, régisseurs de théâtre, voyageurs de commerce, journalistes, etc...) ainsi que le taux de cette réduction, ont été fixés par un arrêté du 12 mars 1942 (*J. O.* du 13 mars).

Enfin, un récent arrêté du 21 février 1942 (*J. O.* des 16 et 17 mars) précise que restent soumis au régime défini par le décret-loi du 18 octobre 1935 (outre les gens de maison, les salariés à embauchage et débauchage

fréquents et les travailleurs définis à l'article 1^{er} (§ 5) du dit décret), savoir :

a) Les travailleurs dont le salaire ou le gain est réglé, soit à intervalles irréguliers supérieurs à un mois, soit au cours ou à la terminaison d'un travail;

b) Ceux qui, en raison du caractère saisonnier de leur profession, ne travaillent pas d'une façon régulière à la fin de chaque trimestre.

BULLETINS DE PAYE

Ces bulletins devront désormais porter la mention du nom et de l'adresse de l'employeur et la raison sociale de l'établissement. (*Loi du 1^{er} janvier 1942, J. O. du 31 janvier 1942.*)

(Textes de J. Rodriguez, Conseil juridique)

TOBIS
avant de vous présenter
son sensationnel
programme

vous rappelle
les grands succès
1941
1942

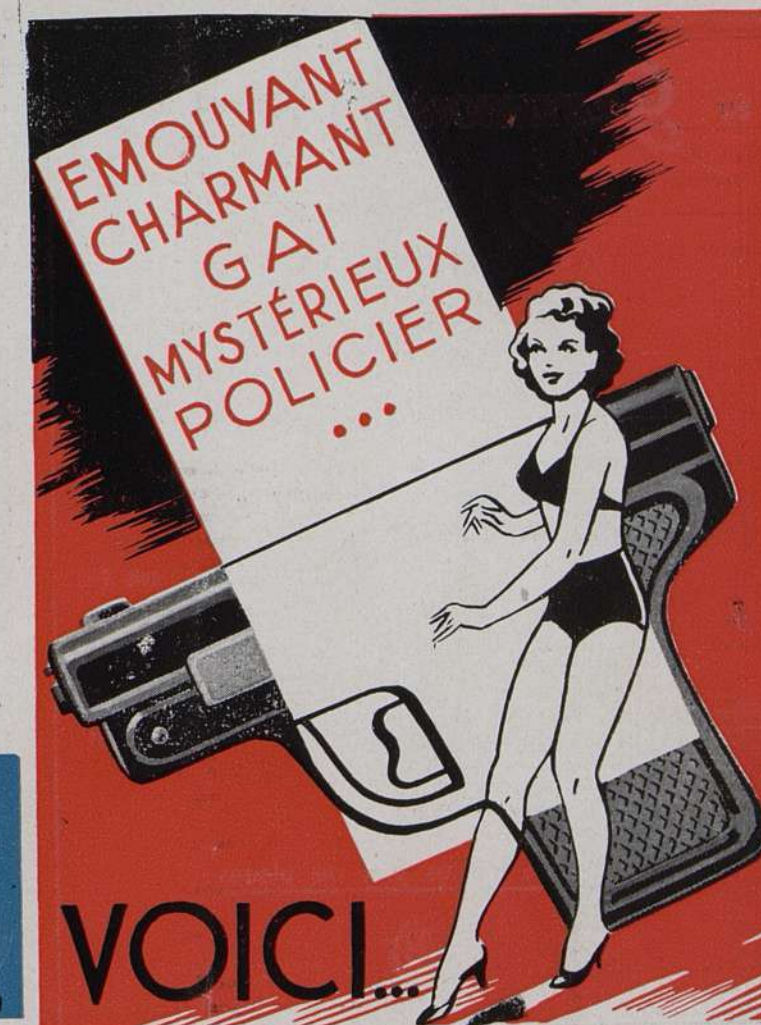
REMRQUES
LE CROISEUR
SEBASTOPOL

L'ASSASSINAT DU
PÈRE NOËL

Annette ET
LA DAME BLONDE

Mam'zelle
BONAPARTE

et... "le plus grand"
LA
SYMPHONIE
FANTASTIQUE



Légitime
DÉFENSE

DEPUIS
LE
26 JUIN 1942
EN EXCLUSIVITÉ
AU CAMEO

TOBIS

au **Paramount**
Roger Richebé

réédite avec

Romance à Trois

1^{re} quinzaine
du 17 au 30 Juin 1942
1.198.948 fr.
chiffre non atteint depuis 1933

le succès de

Madame Sans-Gêne

1^{re} quinzaine
du 7 au 21 Octobre 1941
1.174.565 fr.

avec les mêmes prix de places



TOUS LES DRAMES
D'AMOUR OU DE
VENGEANCE QUI ONT
DÉFILÉ SUR L'ÉCRAN
DURANT CES DERNIÈRES
SAISONS S'EFFACENT

DEVANT

(Le Petit Parisien)

S.O.S. 103

QUI BAT DE LOIN TOUS LES RECORDS DES RECETTES DU

LORD GYRON



LES MEILLEURS FILMS DE
LA PRODUCTION ITALIENNE

RAIMU



Tous les records balayés

au **NORMANDIE**

En Six semaines

DU 16 MAI AU JUIN

4.348.108 fr.

DE RECETTES

154.975

ENTRÉES

Chiffres uniques dans l'exploitation
parisienne **CONTINENTAL FILMS**

ADMINISTR.-RÉDACTION

29, rue Marsoulan, Paris (12^e). Tél. :
Diderot 85-35 (3 lignes groupées).
Adresse télégraphique : LACIFRAL.
Paris. Compte chèques postaux :
n° 702-66, Paris. Registre du Com-
merce, Seine n° 216-468 B

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

BI-MENSUEL

N° 44

4 JUILLET 1942

12 Fr.

A BONNEMENTS

France et Colonies : Un an 180 fr.
— Union Postale : 300 fr. — Autres
Pays : 375 fr. — Pour tous change-
ments d'adresse, nous envoyer l'an-
cienne bande et QUATRE francs en
timbres-poste.

LE GOUVERNEMENT DU GÉNÉRAL FRANCO A FAIT DU CINÉMA ESPAGNOL UNE INDUSTRIE PARFAITEMENT ORGANISÉE

Madrid. — Le Film a publié dans ses nu-
méros du 3 janvier et 14 février 1942 un
aperçu des mesures prises par le Gouverne-
ment espagnol pour aider et protéger la
production cinématographique nationale.
Voici quelques renseignements complémen-
taires sur ces mesures.

Signalons tout d'abord qu'en vertu d'une
ordonnance toute récente, les salles de ciné-
ma espagnoles doivent, désormais, obligatoi-
rement, projeter à chaque séance un film de
court métrage espagnol; d'autre part, un
sixième des films de long métrage présentés
dans chaque salle doit être espagnol.

Les mesures de protection décrétées par le
Ministère du Commerce et de l'Industrie ont
éveillé l'intérêt et la confiance dans l'Indus-
trie cinématographique espagnole dont l'ave-
nir économique semble, désormais, assuré.

En 1935, les studios espagnols avaient
produit 38 films de long métrage. En 1941,
en dépit des difficultés provenant des cir-
constances, 41 films ont été tournés dans les
mêmes studios. Ceux-ci sont au nombre de
10, soit à Madrid, soit à Barcelone.

La restriction des importations étrangères
est grandement favorable à ce dévelop-
pement. Le nombre des films étrangers de
long métrage introduits en Espagne, qui
était de 650 en 1935 est tombé à 150 en 1939,
et a diminué encore en 1940 et en 1941.

Dans le domaine des films de court mé-
trage, signalons qu'en 1941 le cinéma espa-
gnol a produit 93 documentaires, 26 courts
métrages, et 8 dessins animés.

Réglementation de la distribution des films espagnols.

La distribution des films espagnols a été
également réglementée. On sait que la pra-
tique du double programme a été supprimée.
Un décret du 10 décembre 1941 a fixé la dis-
tribution selon des dispositions qui sont
entrées en vigueur le 1^{er} janvier 1942.

En voici l'essentiel :

1° Les distributeurs ne pourront plus se
faire assurer par contrat aucun minimum de
garantie. La location des salles par les dis-
tributeurs en vue de l'exploitation pour leur
compte exclusif d'un film déterminé est in-
terdite.

2° Seront uniquement admis les contrats
de location au pourcentage ou au forfait. Le
pourcentage ne pourra être inférieur à 30 %
de la recette. Dans le cas d'une location à
forfait, celui-ci ne pourra pas être inférieur
à la moyenne trimestrielle du montant payé
par l'exploitant pour la location des films
étrangers.

3° Les films espagnols de complément —
dont la projection est obligatoire à chaque
séance — feront l'objet d'un contrat spécial

**"LE LIT A COLONNES"
et "LA NUIT FANTASTIQUE"**
en exclusivité à Paris

Au cours de la semaine qui vient, deux
grands films français seront présentés en
exclusivité à Paris dans les salles de la
S.N.E.G. : *Le Lit à Colonnes*, production Syn-
nops réalisée par Roland Tual, dont la pre-
mière aura lieu au Madeleine-Cinéma le
mercredi 8 juillet, et *La Nuit fantastique*,
production U.T.C. de Guillaume Radot réali-
sée par Marcel L'Herbier, qui sera projetée
au Colisée à partir du vendredi 10 juillet.

différent de celui concernant les films de
long métrage : les prix minima de location
de ces films ont été fixés d'après le barème
suivant :

Centres urbains de première catégorie :
Première vision : 500 pesetas par se-
maine.
Deuxième vision : 250 pesetas par se-
maine.
Troisième vision : 125 pesetas par se-
maine.
Quatrième vision : 75 pesetas par se-
maine.
Autres projections : 80 pesetas par se-
maine.

Centres urbains de deuxième catégorie :
Première vision : 30 pesetas par jour.
Deuxième vision : 25 pesetas par jour.

Centres urbains de troisième catégorie :
Première vision : 15 pesetas par jour.
4° Est rappelée l'obligation de faire viser
les contrats par le Syndicat qui pourra re-
fuser d'authentifier ceux qui ne s'ajuste-
raient pas aux conditions prévues.

Importation et projection des films étrangers.

En ce qui concerne les films étrangers en
Espagne, ceux-ci seront classés en trois ca-
tégories : en plus des droits de douane, ils
seront soumis au paiement d'une redevance
de 75.000, 50.000 ou 25.000 pesetas suivant
la catégorie dans laquelle ils ont été clas-
sés. Les taxes en question s'appliqueront
uniquement aux films dont l'achat sera
ferme ou effectué à forfait. Lorsqu'il s'agira
de films importés pour être exploités au
pourcentage, la redevance en question sera
majorée de 100 %.

Les films d'actualités, les films documen-
taires et éducatifs exemptés de cette rede-
vance à condition d'être admis et catalogués
comme tels par le Syndicat National des
Spectacles. Les projections cinématographi-
ques en toute autre langue que l'espagnol
sont interdites, sauf autorisation spéciale
du Syndicat.

Par films étrangers importés, on entend
les films produits hors du territoire natio-
nal, même si les auteurs, interprètes ou
metteur en scène sont de nationalité espa-
gnole ou si les dits films ont été financés par
des entreprises espagnoles.



Voici l'une des premières photographies de la
grande production d'André Paulvé, réalisée par
Marcel Carné : *Les Visiteurs du Soir*.
(Photo Discina)

IMPORTANTES ACCORDS DE COLLABORATION PAGNOL - GAUMONT

La Société Nouvelle des Etablissements
Gaumont (S.N.E.G.) communique :

Marcel Pagnol, désireux de consacrer
plus librement son activité à la produc-
tion de films, vient de céder à la Société
Gaumont la gestion de ses studios et de
son laboratoire de Marseille ainsi que
de ses services de distribution.

Les films produits par Marcel Pagnol
seront également distribués par Gau-
mont.

D'autre part, Marcel Pagnol appor-
tant sa haute collaboration au départe-
ment production de Gaumont, fournira
ses conseils littéraires et artistiques à
ces départements.

Il s'agit d'une collaboration intime
entre deux grandes firmes intellectuel-
les et industrielles, collaboration pleine
de promesse pour le Cinéma français.

ACCORDS CINÉMATOGRAPHIQUES GERMANO-ITALIENS

Berlin. — D'importantes conférences vien-
nent d'avoir lieu à Berlin entre les repré-
sentants du cinéma allemand et des personna-
lités du cinéma italien qui avaient été invi-
tées par le Dr Fritz Hippler, Reichsfilminten-
dant. M. Eitel Monaco, Directeur de la Sec-
tion Cinématographique au Ministère de la
Culture Populaire d'Italie était à la tête de
la délégation italienne.

Les tractations, conduites par le Conseiller
ministériel Fischer ont abouti à un accord
complet : toutes les questions concernant
l'échange des films entre les deux pays ont
été réglées de façon satisfaisante et très pro-
bablement définitive.

L'accord porte principalement sur un
échange régulier des meilleurs films réalisés
dans chacun des deux pays.

LE FILM AU SERVICE DU SECOURS NATIONAL

Le 16 juin, au Cinéma des Champs-Ély-
sées, le Secours National a présenté plusieurs
films inédits consacrés à ses œuvres.

Le premier, dû à René Lucot, *Croisade de
l'Air pur*, lance dans le public la campagne
en faveur des Colonies de Vacances du Ma-
réchal pour les enfants des villes. Un choix
habile de vues montre les enfants des quar-
tiers pauvres, dans des courtes, des rues
étroites, des terrains vagues de la zone en-
combrée d'immondices et dans des taudis
hélas trop nombreux, vivant et jouant sans
soleil et sans air... Suit un montage de
vues prises dans diverses colonies organisées
l'an passé par l'Entraide du Maréchal...

La seconde partie consistait en une série
d'extraits des journaux d'actualité de ces
derniers mois, consacrés à l'activité du Se-
cours National-Entraide d'Hiver : La Poi-
gnée de laine, Collecte des Assiétés, et à
une nouvelle projection du film *Où va l'Ar-
gent*, réalisé par Atlantic Films (Marcel de
Hubsch) exposant en chiffres, barèmes et
schémas l'emploi des sommes dont dispose
le Secours National-Entraide d'Hiver.

Après du représentant de M. de Brinon
et du ministre des Communications, assis-
taient à cette séance, M. Gabriel Cognas, Pré-
sident de l'Entraide d'Hiver, et la direction
du Secours National.

P. Michaut.

UN CINÉMA AU SEUIL DU SAHARA

A Kenadza dans le Sud-Algérien, vient d'être inauguré le «Latitude 41»

Alger. — Au cours d'une soirée mémorable, à eu lieu, le 12 mai dernier, l'inauguration du cinéma de la Houillère saharienne de Kenadza, ville toute neuve, blanche et rose, surgie des sables du désert voici quelques mois seulement, et destinée à alimenter notre Afrique du Nord en une matière d'importance vitale : le charbon.

M. Jean Coupan, Délégué général du C.O.I.C. en Afrique du Nord, M. Signard, Directeur général de la Houillère, M. Tremège, Inspecteur des Chemins de Fer Algériens, président de cette inauguration à laquelle assistaient de nombreuses personnalités officielles, officiers des Affaires Indigènes, dignitaires musulmans et un nombreux public européen et indigène.

Latitude 31 — tel est le nom donné à ce cinéma — est situé en plein centre de Kenadza. Ses 400 places intérieures peuvent, en quelques minutes, se transformer en un beau cinéma de plein air, pour peu que la chaleur l'exige et que le vent de sable le permette.

Le programme inaugural comprenait en première partie les films *Un An de Révolution nationale*, *Burnous et Chéchi* et *Les Messagers du Sport*, ces deux derniers reportages commentés en langue arabe qui, tout en éveillant le patriotisme et le goût français, surprirent comme une révélation l'assistance musulmane. Le grand film, fort bien choisi et tout à fait de circonstance, était *L'Homme du Niger*, réalisé par Jacques de Baroncelli, œuvre qui exalte l'œuvre admirable de nos médecins coloniaux et celle des bâtisseurs des grands barrages du Niger.

BONS FILMS ET BELLES RECETTES A BORDEAUX

Bordeaux. — Malgré le beau temps, la chaleur estivale et une concurrence théâtrale et sportive particulièrement importante ces temps-ci, nos salles de cinéma maintiennent leur vogue et réalisent avec des productions de qualité des recettes d'hiver.

APOLLO : Nous les Gosses, le beau film de Louis Daquin, que distribue Pathé, est incontestablement l'une des meilleures productions présentées cette saison. Le résultat s'en est ressenti, et il a fallu trois semaines d'exploitation pour épuiser le succès de ce film, dont les recettes sont importantes.

OLYMPIA : Après le succès considérable obtenu par *Les Jours heureux*, cette salle a présenté une comédie gaie — le dernier film de Victor Boucher — *Ce n'est pas moi*, qui resta à l'affiche deux semaines et fit des salles combles. Deux semaines d'exploitation du *Pavillon brûlé*, distribué par R.A.C., ont à peine suffi pour la carrière de cette œuvre remarquable dont la recette totale atteint celle des meilleurs films de la saison.

Le **CAPITOLE**, comme ses concurrents, a présenté ces dernières semaines, d'excellents films. Parmi ceux-ci, citons la belle carrière de *Annette et la Dame blonde* avec Louise Carletti, et la sortie cette semaine en grande exclusivité de *La Symphonie fantastique* sur lequel nous reviendrons dans un prochain numéro.

PRÉSENTATIONS FRANCINEX

La Société Francinex, représentée dans notre région par M. Jacques Durupt, vient de présenter quatre films de sa production : *Roses écarlates*, *La Fille du Corsaire*, *Le Songe de Butterfly* et *Manon Lescaut* qui ont reçu le meilleur accueil des exploitants.

Gérard Couman.

— Au cours de sa première exclusivité en zone non occupée, Ce n'est pas moi a réalisé en une semaine, au tandem Rialto-Casino Municipal de Nice, une recette de 211.482 fr.

M. RAOUL PLOQUIN EN AFRIQUE DU NORD

L'une des dernières manifestations officielles de M. Raoul Ploquin, en tant que Directeur responsable du C.O.I.C., a été une visite aux principaux centres d'exploitation cinématographique de l'Algérie et du Maroc. Prenant contact avec les membres de la corporation nord-africaine du cinéma, M. Ploquin leur a exposé le nouveau plan de la production des films pour l'année 1942-43.

M. Ploquin a pu constater, au cours de son voyage, qu'en Afrique du Nord, chacun a compris que c'est seulement par une stricte discipline que l'industrie cinématographique a pu continuer à vivre et que sa propriété est indissolublement liée à l'application de cette discipline.

NOUVELLES DIVERSES

— M. Fernand Binet vient de donner sa démission de Directeur de M.G.-M. en Afrique du Nord. Il consacrera désormais son activité aux « Cinématographes Nord-Africains », importante maison de distribution d'Alger dont il devient le fondé de pouvoir.

— On a repris à Alger les travaux de construction du nouveau cinéma *Le Paris*, qui avaient été arrêtés par suite du manque de matériaux.

— Parmi les nouveaux films projetés récemment en Afrique du Nord, il faut signaler le succès de *Fièvres*, qui a tenu l'affiche pendant deux semaines au Régent d'Alger. Une Cause sensationnelle, Chèque au Porteur, Le Dernier Round, L'Age d'Or et Le Pavillon brûlé.

Roger de Bos.

LA MAISON DES 7 JEUNES FILLES est sorti le 17 juin à l'Olympia

La Maison des Sept Jeunes Filles, production Régina, réalisée par Albert Valentin, d'après une nouvelle inédite de Georges Simenon, adaptée par J. Viot et M. Blondeau, avec dialogue de Charles Spaak et musique de Van Parys, et dont Jean Tissier, Andrée Brunot, de la Comédie Française, Marguerite Deval, Jean Paqui et Jacqueline Bouvier sont les principaux interprètes, est sorti à l'Olympia de Bordeaux le 17 juin avec un succès qui lui a valu une deuxième semaine d'exclusivité, ce qui fait bien augurer de la carrière dans la région, de cette production pleine de verve et de jeunesse.

"LA LOI DU PRINTEMPS" PRÉSENTÉE A SAINT-SEVER

Le dimanche 28 juin, à eu lieu à Saint-Sever, dans les Landes, une présentation exceptionnelle, organisée au profit des Prisonniers de guerre, du film *La Loi du Printemps* et à laquelle assistaient les interprètes, Louise Carletti, Mai Bill, Alice Field, Georges Rollin, René Génin et la petite Monique Dubois.

C'est en effet à Saint-Sever que furent tournés les extérieurs de ce film et M. Camille Tramichel, son producteur, a tenu à ce que les habitants en aient la primeur.

— Deux films de Francinex ont été traités pour passer en première exclusivité au «tandem» *Pathé-Rex* de Marseille : *Manon Lescaut*, qui a été projeté à partir du 25 juin et *Lumière dans les Ténèbres* qui passera du 16 au 22 juillet.

— *Lumière dans les Ténèbres* a obtenu un beau succès au tandem *Casino Municipal-Rialto* de Nice.

A Avignon, le «Rex» va être transformé

Avignon. — Le *Rex*, qui faisait tandem avec le *Vox*, a dû fermer ses portes pour raison de sécurité publique. Cette salle sera l'objet d'importantes modifications et compte ouvrir le plus rapidement possible, dès que les travaux les plus urgents seront terminés, en attendant, le *Vox* fait «cavalier seul» et a adopté le spectacle permanent. Il vient de passer avec un grand succès *Cartacalha* et annonce *Patrouille blanche* et *Après l'orage*.

Les derniers films projetés en Avignon au tandem *Rex-Vox* : *Le Club des Soupirants* (66.630 fr.), *Le Pêcheur* (51.750 fr.), *Marie Stuart* (77.000 fr.) et *L'Age d'Or*. Le *Palace* a donné *Le Briseur de chaînes*, *La Fille du Corsaire* et *Ce n'est pas moi*.

E.L.F.

Réouverture de «La Cigale» de Cavaillon

Le *Cigale* de Cavaillon, qui fut music-hall, avec salle de jeux, vient de rouvrir en cinéma, sous la direction de MM. LACHAUME et BAROCHIER. Cette salle a subi d'importantes transformations.

Résultats exceptionnels de l'exploitation de "FIÈVRES"

Nous avons déjà dit la belle carrière d'exploitation réalisée par la production des Films Minerva, *Fièvres*, avec Tino Rossi. Cette société nous communique aujourd'hui un certain nombre de recettes de ce film dans les salles de la Grande Région Parisienne.

A part quelques exceptions indiquées ci-dessous, toutes ces recettes ont été réalisées en une seule semaine de projection, et même pour certaines salles en quelques jours de représentation seulement.

Paramount, Paris	6 sem.	2.630.846 fr.
Gaumont-Palace, Paris	1 sem.	597.527 fr.
Cinéma-Élysées, Paris	4 sem.	253.352 fr.
Club des Vedettes, Paris	4 sem.	198.512 fr.
Montrouge-Aubert	1 sem.	180.474 fr.
Empire, Reims	1 sem.	160.638 fr.
Scala, Paris	1 sem.	149.491 fr.
Palais-Rochecourt	6 jours	130.756 fr.
convention, Paris	1 sem.	124.231 fr.
Louxor-Pathé, Paris	1 sem.	116.696 fr.
Tivoli, Paris	1 sem.	114.489 fr.
La Fauvette, Paris	1 sem.	113.857 fr.
Le Davout, Paris	1 sem.	111.993 fr.
Gaumont-Théâtre, Paris	2 sem.	104.085 fr.
Voltaire, Paris	1 sem.	103.306 fr.
Palace, Le Mans	1 sem.	102.555 fr.
Artistique, Orléans	1 sem.	101.434 fr.
Pérelle, Paris	6 jours	98.441 fr.
Triomphe, Paris	1 sem.	96.947 fr.
Reuilly, Paris	1 sem.	91.712 fr.
Lux-Bastille, Paris	1 sem.	91.169 fr.
Tourelles, Paris	1 sem.	91.134 fr.
Casino, Saint-Denis	1 sem.	90.569 fr.
Saint-Paul, Paris	1 sem.	90.014 fr.
Cigale, Paris	1 sem.	88.925 fr.
Grenelle-Aubert	1 sem.	87.374 fr.
Vanves-Palace	1 sem.	82.305 fr.
Clichy-Palace, Paris	6 jours	81.549 fr.
Lutetia, Paris	6 jours	79.700 fr.
Folies Dramatiques	1 sem.	79.239 fr.
Cluny-Palace	1 sem.	78.739 fr.
Fontainebleau	1 sem.	77.151 fr.
Régent, Neuilly	1 sem.	76.979 fr.
Gambetta-Aubert	1 sem.	72.953 fr.
Régina-Aubert	1 sem.	71.865 fr.
Cocorico	1 sem.	71.865 fr.
Majestic, Br.	1 sem.	68.636 fr.
Exelmans, Paris	1 sem.	66.092 fr.
Sélect, Caen	1 sem.	65.039 fr.
Kursaal, Versailles	1 sem.	64.584 fr.
Vivienne, Paris	1 sem.	63.635 fr.
Jeanne d'Arc, Paris	1 sem.	63.053 fr.
Grands Bosquets, Paris	1 sem.	62.688 fr.
Clignancourt, Paris	1 sem.	62.453 fr.
Victor-Hugo, Paris	1 sem.	61.199 fr.
Fantasio, Paris	1 sem.	60.992 fr.
Palais des Arts, Paris	1 sem.	54.840 fr.
Le Paris, Besançon	1 sem.	53.985 fr.
Secrétan-Pathé, Paris	1 sem.	53.417 fr.
Pyramides, Paris	1 sem.	50.521 fr.
Radio-Cité Montmartre	1 sem.	45.748 fr.
Phénix, Paris	1 sem.	45.167 fr.
Temple, Paris	1 sem.	41.244 fr.
Pathé, Montceau-L.-Mines	1 sem.	31.089 fr.

LE TRAVAIL DANS LES STUDIOS

BUTTES-CHAUMONT

PATRICIA (S.P.C.). Réal. : Paul Mesnier. Int. : Louise Carletti, Gabrielle Dorziat, Alerme, Aimé Clariond. Commencé le : 26 mai 42. F. T. : N° 42.

SOLANGE (Sofror). Réalisation : Marcel L'Herbier. Interprétation : Edwige Feuillère. Fiche technique dans le prochain numéro.

FRANÇOIS-1^{er}

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES (Les Moulins d'Or). Réal. : Jean Dréville. Int. : Charles Vanel, Aimé Clariond, Jacques Baumer, Renée Devillers. Commencé le 22 juin 42. F. T. : N° 43.

PATHÉ-FRANCŒUR

A VOS ORDRES MADAME (Pathé). Réal. : Jean Boyer. Int. : Jean Tissier, Suzanne Dehelly, Jacqueline Gauthier. Commencé le 15 juin 42. F. T. : N° 43.

PATHÉ-JOINVILLE

PONTCARRAL (Pathé). Réal. : Jean Delannoy. Int. : Pierre Blanchard, Annie Ducaux, Jean Marchat. Commencé le : 10 juin 42. F. T. : N° 42.

PHOTOSONOR

LE GRAND COMBAT (S.U.F.). Réal. : Bernard Roland. (Voir fiche technique ci-contre.)

SAINT-AURICE

LES VISITEURS DU SOIR (Discina). Réal. : Marcel Carné. Int. : Arletty, Jules Berry, Marie Déa, Fernand Ledoux, Alain Cuny. Commencé le : 27 avril 42. F. T. : N° 39.

MONSIEUR LA SOURIS (Richebé). Réal. : Georges Lacombe. (Voir fiche technique ci-contre.)

MARSEILLE

LA CROISÉE DES CHEMINS (Pagnol-J. M. Thér). Réal. : Berthomieu. (Voir fiche technique ci-contre.)

EXTERIEURS

COTE D'AZUR

MADAME ET LE MORT (Siri). Réal. : Louis Daquin. Int. : Renée Saint-Cyr, Pierre Renoir, Henri Guisol. Commencé le : 25 mai 42. F. T. : N° 41.

PERPIGNAN

LA FAUSSE MAÎTRESSE (Continental). Réal. : André Cayatte. Int. : Danielle Darrieux, Bernard Lancret, Alerme. Commencé le : 1^{er} mai 42. F. T. : N° 41.

SEINE-ET-OISE

Versailles

LETTRES D'AMOUR (Synops). Réal. : Cl. Autant-Lara. Int. : Odette Joyeux, Simone Renant, François Périer, Alerme. Commencé le 22 juin 42. F. T. : N° 43.

ETRANGER

ITALIE (ROME)

STUDIOS SCALERA FILM

CARMEN (Scalera). Réalisation : Christian-Jaque. Int. : Viviane Romance, Jean Marais, J. Bertheau. Commencé le : 20 mai. F.T. : N° 40.



Mireille Balin et Jules Berry dans *L'Assassin à peur la Nuit*. (Photo Discina)

FILMS EN COURS DE RÉALISATION

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES

Au château de Breteuil, dans la vallée de Chevreuse, Jean Dréville a tourné les extérieurs de ce film tiré de la célèbre pièce d'Octave Mirbeau de Charles Vanel dans le rôle d'Isidore Lechat.

LES CADETS DE L'OCEAN

Interrompues depuis le début de juin par le retour de Jean Dréville à Paris pour réaliser *Les Affaires sont les Affaires*, les prises de vues des *Cadets de l'Océan* reprendront aux studios de Saint-Laurent-du-Var le 27 juillet. Une grande partie de cette production S.N.E.G. a été tournée à bord du bateau-école *L'Océan*.

LA CROISÉE DES CHEMINS

André Berthomieu commence aujourd'hui à Marseille la réalisation de cette production des films Marcel Pagnol dont J. M. Thér est le producteur associé.

LE GRAND COMBAT

Ce film de Bernard Roland, dont le titre évoque un match de boxe, vient d'être commencé aux studios Photosonor. Les extérieurs seront tournés à Bandol et à Cagnes.

LETTRE D'AMOUR

C'est dans le cadre pittoresque d'une petite ville de l'île-de-France, à Jouy-en-Josas que Claude Autant-Lara tourne actuellement les extérieurs de cette production Synops.

LE MARIAGE DE CHIFFON

En l'absence du metteur en scène Claude Autant-Lara, occupé à la réalisation de son nouveau film *Lettres d'Amour*, le producteur Pierre Guerlais a réalisé, mercredi 25 juin, les scènes du *Mariage de Chiffon* qui reconstituent le vol historique du premier avion Farman. Ce film est donc désormais terminé et sera sans doute projeté prochainement.

MADAME ET LE MORT

Louis Daquin vient de terminer aux studios Photosonor les intérieurs de cette originale comédie policière adaptée du roman de Pierre Véry. Les dernières scènes tournées se déroulaient dans le curieux décor du «Club des Philosophes» dû à René Moulart. Les extérieurs sont actuellement tournés sur la Côte d'Azur.

MONSIEUR LA SOURIS

Raimu est le principal interprète de cette production, dans un rôle très bien adapté à son caractère, celui de «Monsieur La Souris». Personnage cocasse, ayant fait tous les métiers, vendeur de journaux, camelot, il est devenu ouvrier de portière et les agents qu'il amuse le tolèrent et sourient de ses boutades.

Ce personnage se trouve mêlé à toute une intrigue policière, imaginée par Georges Simenon dans un de ses romans et adaptée à l'écran par Marcel Achard.

Georges Lacombe réalise actuellement aux studios de Saint-Maurice ce film. Un certain nombre d'extérieurs seront tournés à Paris, notamment aux Champs-Élysées, à la Bourse aux Timbres.

FILMS EN PRÉPARATION

NOUVEAUX PROJETS AUTORISÉS

(Complément à la liste publiée dans le numéro précédent du film).

FRANCINEX

Le Voyageur de la Toussaint.

FILMS RICHEBE

Monsieur La Souris.

PATHE-CINEMA

Un Mois à la Campagne.

LES AILES BLANCHES

Annie Ducaux vient d'être engagée pour interpréter le principal rôle des *Ailes blanches* que va réaliser Robert Péguy pour U.F.P.C.

LE BIENFAITEUR

C'est Henri Decoin qui mettra en scène ce scénario de Ashbel dont le principal interprète est Raimu. Cette production Régina sera adaptée par Charles Spaak. Yves Mirande écrira les dialogues.

LE LOUP DES MALVENEURS

Les prises de vues de cette production U.F.C. que réalisera Guillaume Radot, sous la supervision de Marcel L'Herbier, commenceront aux Buttes-Chaumont le 20 juillet. Les principaux interprètes seront Pierre Renoir, Madeleine Soignie, Gabrielle Dorziat, Marcelle Géniat et Michel Marsay.



Pierre Blanchard dans *Pontcarral* dont Jean Delannoy a tourné les extérieurs à Angoulême. (Ph. Pathé)

MONSIEUR LA SOURIS

Prod. et Distr. : FILMS ROGER RICHEBE

Genre : Film policier.

Réal. : Georges Lacombe.

Auteurs : Roman de Georges Simenon. Adapt. et Dialogues de Marcel Achard.

Dir. de prod. : Edouard Lepage.

Chef-opér. : Victor Arménise.

Décorateur : Jacques Krauss.

Techniciens : Assist. : Gilles Gran-

gier. Opér. : Burgoin, Max Le Che-

vallier, Georges Dandeleux. Phot. :

Jean Klissac. Script : Clérissac. Ma-

quilleur : Boris Karabanoff. Mont-

age : Raymond Lebourcier.

Interprètes : Raimu, Aimé Cla-

riand, Paul Amiot, Charles Granval,

Bergeron, Gilbert Gil, Aimos, Miche-

line Francey, Louis Jourdan.

Cadre : Paris, le milieu des philat-

elistes, de nos jours.

Sujet : Monsieur La Souris, ouvrier

de portières, est mêlé à une affaire

criminelle et permet à la police

d'arrêter l'assassin d'un homme men-

ant une double vie de marchand

de timbre et de financier.

Studios : Saint-Maurice (W. E.).

Commencé le 29 juin 42 en studio.

LA CROISÉE DES CHEMINS

Prod. : FILMS MARCEL PAGNOL

Genre : Comédie dramatique.

Prod. associé : J. M. Thér.

Réalisateur : Berthomieu.

Auteur : Roman de Henry Bor-

deaux. Adapt. et Dial. : A. P. An-

toine. Découpage : Berthomieu.

Dir. de prod. : Alexis Plumet.

Chef-opér. : Thomas.

Décorateur : Giordani.

Musique : Georges Dervaux.

Techniciens : Opér. : Jean Lallier.

Ass.-opér. : Pierre Petit et Castagné.

Script-girl : Martine Monneyres.

Régisseur génér. : Martinetti. Régiss. de

plateau : Auvergne. Régiss. d'ext. :

Garzia. Phot. : Moiroud. Maquill. :

Pierronax. Monteur : De Bissy. Ing.

LES NOUVEAUX FILMS

ROMANCE A TROIS
Comédie (G)
avec **Fernand Gravey**
RICHEBE 98 min.

Origine : Française.
Prod. : Films Roger Richebé.
Réal. : Roger Richebé. **Aut. :** Pièce de Denys Amiel : « Trois et Une ».
Adapt. : de Jean Aurenche et Roger Richebé. **Dialogues :** adaptés de Pierre Lestringuez. **Chef-opér. :** Arménise.
Décors : J. Krauss et Le Poltevin.
Musique : Vincent Scotto.
Interprètes : Fernand Gravey, Simone Renant, Denise Grey, Bernard Blier, Michel Marsay.
Studios : Saint-Maurice.
Sortie en excl. : Paris, 17 juin 42, au Paramount.

Fidèle version cinématographique de la pièce de Denys Amiel « Trois et Une » qui fut un succès théâtral parisien. On retrouve dans le film tous les éléments attractifs de l'œuvre originale : la situation curieuse et piquante, et son développement inattendu. Très bonne interprétation de Fernand Gravey, tour à tour cynique et ému. Jolis décors d'intérieurs. Une scène à l'autodrome de Montlery.

L'actrice Loys Erland (Denise Grey) eut, de ses trois maris, trois fils très différents par le caractère : Charles (Fernand Gravey), sportif et conducteur d'autos de course; Marcel (Bernard Blier), directeur de banque, et Pierre (Michel Marsay) compositeur. Survient Huguette (Simone Renant) que Pierre rencontre à l'hôtel des Ventes et Marcel à sa banque. Les trois frères la retrouvent, par un étonnant hasard, chez leur mère, au cours d'une grande réception d'anniversaire. Les trois frères deviennent également amoureux de la jeune femme et s'efforcent d'amener Huguette à se déclarer entre eux. Ce sera vers Charles qu'elle inclinera; mais, finalement, elle disparaît, et dans leur commune déception, les trois frères retrouveront intacte leur amitié et leur confiance réciproque.

ALGERIE, TERRE DE LUMIERE
Documentaire de voyage (G)
R.A.C. 12 min.

Origine : Française. **Prod. :** Naudoux. **Prise de vues :** G. Barrois. **Musique :** Louis Dumas. **Sortie :** 17 juin 42 au Triomphe avec Le Rayon d'Acier.

Suite de vues intéressantes, sinon très originales, montrant le départ de Marseille puis Alger et les vastes cultures de la Mitidja, l'une des plus belles réalisations de nos colonies, notamment les vignobles. Après quelques vues curieuses prises dans un harem, le film nous conduit dans le sud, par chemin de fer, vers les oasis et les palmeraies.

JARDIN SANS FLEURS
Film du Commissariat d'Etat à la Famille.
19 min.

Origine : Française. **Prod. :** Cinéma et Publicité. **Réal. :** Louis Merlin. **Musique :** Rhapsodie d'airs divers.

Un mauvais rêve... les fleurs de nos jardins avaient disparu... Nombre de villages abandonnés montrent le même désastre... c'est le drame de la dépopulation. Tristesse et misère des célibataires et des ménages sans enfants.

Réaction nécessaire contre ce fléau. Rappel des mots d'ordre du Maréchal. Bon montage. Commentaire clair et frappant.

CHARIVARI
Comédie (G)
(doublee)
TOBIS 78 min.

Origine : Allemande.
Prod. : Tobis.
Réal. : Erich Engels. **Auteurs :** Scénario de Erich Engels et Berthold Ebbecke.
Interprètes : Elffe Mayerhofer, Albert Matterstock, Ellen Bang, Georg Alexander, Kathie Haack.
Sortie en excl. : Paris, le 19 juin 42, aux Max-Linder.

Intrigue de fantaisie où se mêlent des éléments de music-hall, de comédie sentimentale et de mystère policier. Imbroglio parfois un peu confus, mais amusant; le dialogue, librement adapté, est semé de mots drôles et de termes d'argot français.

Le jeune Jean Chabrier (Albert Matterstock), fils d'un grand couturier, offre une très belle robe de la collection paternelle au joli mannequin Agnès Doré (Ellen Bang) et y ajoute, cadeau somptueux, un clip en diamants. Le père Chabrier (Hans Liebelt) se fâche et vend la robe et le clip à un acheteur. Jean Chabrier se met à la recherche de la robe et du bijou; mais le tout a déjà été vendu à une jeune femme, Olga Petersen (Kathie Haack), qui veut cacher cette emplette à son mari, Herbert Petersen (Georg Alexander), compositeur de comédies musicales. Olga dépose robe et bijou au Mont-de-Piété.

Pendant, la disparition du clip met en mouvement la police, mais finalement, l'innocence de chacun éclate; les menaces de divorce s'évanouissent; Suzy n'est autre chose que la fille d'avant-mariage de Herbert; et Jean épousera Agnès...

RAYON D'ACIER
Drame d'aventures (G)
(double)
avec **Dorothea Wieck**
B. A. C. 79 min.

Origine : Allemande.
Prod. : Lola Kreutzberg.
Réalisation : Heinrich Oberlander.
Interprétation : Dorothea Wieck, Carl Ludwig Diehl.
Sortie en excl. : Paris, 17 juin 42 au Triomphe.

Suite d'aventures dramatiques, dont l'intrigue, passionnée et tendue, se déroule dans le monde des bureaux d'études et des ateliers d'essais de l'automobile et de l'aéronautique, ainsi que dans les milieux des studios de cinéma. Le film présente des épisodes de courses d'autos sur le circuit de l'Avus et de scènes mouvementées d'un raid d'aviation Allemagne-Amérique avec de belles vues aériennes.

Tetjus (Carl Ludwig Diehl), ingénieur d'une usine d'automobiles, est également conducteur de courses de cette maison. Il est marié à une vedette de cinéma, Katia Lorentz. A la suite d'un grave accident, Tetjus perd partiellement la mémoire; il se rappellera plus tard avoir donné à son collègue Sogher un croquis d'une nouvelle invention de « turbine à explosion », que celui-ci, profitant de la maladie de Tetjus, construit et fait connaître sous son propre nom. Tetjus, à la suite de l'accident, s'abandonne; sa femme divorce. Il sera sauvé par une jeune fille ingénieur (Dorothea Wieck), qui lui rend le courage et l'esprit de lutte. Il confond le sinistre Sogher, accomplit le raid Allemagne-New York et épouse la jeune fille.

CROISADE DE L'AIR PUR
Appel en faveur des
Colonies de Vacances du Maréchal
SECOURS NATIONAL 15 min.

Origine : Française. **Prod. :** Artisans d'Art du Cinéma. **Réal. :** René Lucot. **Assist.-metteur en scène :** René Marcou. **Opérateur :** A. Dantan. **Musique :** Maurice Thiriet.

Bon montage de scènes montrant le péril, plus graves encore dans les circonstances actuelles, que fait courir aux enfants le manque d'air, de soleil et d'hygiène dans les quartiers pauvres et mal construits des grandes villes. Leurs passe-temps et leurs jeux dans les misérables ruelles, courtes et les terrains vagues de la Zone, parmi les débris et dans les ruisseaux. L'an passé, l'Œuvre des Colonies de Vacances du Maréchal a envoyé un million d'enfants à la campagne; scènes du départ, de l'installation, repas, occupations, jeux et exercices de plein air, soins de propreté, menus travaux. Préparation de la campagne qui devra donner, cette année, des ressources plus abondantes encore, pour cette œuvre magnifique et indispensable. Film frappant, bref, rapide.

LA TERRE QUI RENAIT
Documentaire de propagande
agricole (G)

CARAVANE DE LA FRANCE EUROPEENNE 20 min.

Origine : Française. **Prod. :** La France Européenne. **Réal. :** Gérard Bennett. **Opér. :** Maurice Richard et Gronostayski. **Musique :** Martinon.

Ce film de montage traite un certain nombre de problèmes actuels de l'agriculture, les conçoit nouvelles données aux paysans, les modes modernes de culture, les questions sociales diverses. Partie rétrospective consacrée à l'influence néfaste des Juifs et aux désordres causés par l'agitation politicienne.

EXPEDITION AU GROENLAND
Relation de voyage arctique (G)
TOBIS 30 min.

Origine : Allemande. **Prod. :** Tobis. **Réal. :** Pr Alfred Wegener. **Prise de vues :** Georgi et Dr Kapp. **Musique :** Capdevielle. **Sortie :** 19 juin 42 au Max-Linder avec Bijou magique.

Superbe et dramatique relation d'expédition réalisée au cours de la Mission du savant explorateur Alfred Wegener qui y perdit la vie.

Breve présentation du sujet; seul le littoral du Groenland, peuple d'Esquimaux, est visité par les Européens. Le film montre l'expédition Wegener arrivant à pied d'œuvre. Déchargement des énormes bagages et notamment des traîneaux à hélice qui, avec les poneys nordiques et les attelages de chiens, vont servir à l'expédition. Installation des trois bases : deux sur les littoraux est et ouest, la troisième au milieu du Groenland. Un, puis deux hommes, y sont abandonnés durant le long et terrible hiver polaire menant les travaux et les observations, à l'abri, dans une caverne creusée sous la glace. En les visitant, le Professeur Wegener trouva la mort.

Belle photographie; bon commentaire.

RECTIFICATION
Le réalisateur de Mademoiselle Swing est Richard Pottier et non Bernard Roland comme il a été imprimé par erreur dans notre dernier numéro.

NOUVEAUX FILMS PROJÉTÉS A PARIS PENDANT LE MOIS DE JUIN 1942

FILMS DE LONG MÉTRAGE

3 juin	La Neige sur les Pas (Eclair-J ^{al})	Balzac.
10 juin	Forte Tête (Sirius)	Aubert-Palace.
12 juin	Mademoiselle Swing (U.F.P.C.)	Helder.
12 juin	S.O.S. 103 (d) (Scalera)	Biarritz.
12 juin	Le Bijou magique (d) (Tobis)	Caméo.
16 juin	L'Heure des Adieux (d) (A.C.E.)	Olympia.
17 juin	Romance à trois (Richebé)	Paramount.
17 juin	Le Rayon d'Acier (d) (R.A.C.)	Triomphe.
19 juin	Charivari (d) (Tobis)	Max-Linder.
26 juin	Légitime Défense (d) (Tobis)	Caméo.

(d) : doublé.

FILMS DOCUMENTAIRES

3 juin	Villes bleues (Eclair-Journal)	Balzac.
10 juin	Jean le Chanceux (chanson filmée) (Sirius)	Aubert-Palace.
12 juin	Les Compagnons de l'Espoir (U.F.P.C.)	Ermitage.
12 juin	Toscane éternelle (Scalera)	Helder.
12 juin	Maroc espagnol (Tobis)	Biarritz.
12 juin	Algérie, Terre de Lumière (R.A.C.)	Lord-Byron.
17 juin	Les Porcelaines de Nymphembourg (R.A.C.)	Caméo.
19 juin	Expédition au Groenland (Tobis)	Triomphe.
		Max-Linder.



INSTALLATIONS
SONORES

Centralisation des Grandes Marques
Dépannages - Entretien

TOUTES FOURNITURES
POUR LA CABINE

Cabines complètes disponibles

LES FILMS MINERVA
présentent
L'ANGE GARDIEN
A PARTIR DU 3 JUILLET
PREMIERE EXCLUSIVITE
MAX LINDER
EN DOUBLE EXCLUSIVITE
CESAR ET LA ROYALE

PROGRAMMES DES SALLES D'EXCLUSIVITE DANS LES GRANDS CENTRES REGIONAUX

PARIS

(La date qui suit le titre du film est celle de la première représentation.)
Aubert-Palace : La Neige sur les Pas (3 juin).

Balzac : La Neige sur les Pas (3 juin).

Biarritz : Mademoiselle Swing (12 juin).

Caméo : Légitime Défense (26 juin).

Champs-Élysées : Le Roi (reprise) (27 mai).

Colisée : Le Journal tombe à 5 Heures. Matin de France (21 mai). A partir du 10 juillet : La Nuit fantastique.

Ermitage : Forte Tête (10 juin).

Helder : Forte Tête (10 juin).

Le Français : Mademoiselle Swing (19 juin).

Lord-Byron : S.O.S. 103 (12 juin).

Madeleine : La Piste du Nord (5 mars). A partir du 8 juillet : Le Lit à Colonnes.

Marbeuf : L'Amant de Bornéo (28 mai).

Marivaux : L'Amant de Bornéo (28 mai).

Max-Linder : L'Ange gardien (3 juillet).

Moulin-Rouge : La Danse avec l'Empereur (1^{er} juillet).

Normandie : Tourbillon Express (1^{er} juillet).

Olympia : Les Inconnus dans la Maison (1^{er} juillet).

Paramount : Romance à trois (17 juin).

Triomphe : Le Rayon d'Acier (17 juin).

BORDEAUX

24 AU 30 JUIN 1942
Apollo : Le Briseur de Chaines.
Capitole : Symphonie fantastique.
Olympia : La Maison des Sept Jeunes Filles.

1^{er} AU 7 JUILLET 1942
Apollo : Le Briseur de Chaines (2^e semaine).

Capitole : Femmes pour Golden Hill.

Olympia : Chèque au Porteur.

LYON

18 AU 24 JUIN 1942
Pathé : Madame Sans-Gêne (reprise).

Royal : Montmartre-sur-Seine.

Scala : Non communiqué.

Tivoli : Le Pavillon brûle (4^e s.).

NANCY

17 AU 23 JUIN 1942
Eden : Derrière la Façade (repr.).

Majestic : Ma Fille est millionnaire.

Pathé : Narcisse (reprise).

24 AU 30 JUIN 1942
Eden : Les Mains libres.

Majestic : Pension Jonas.

Pathé : La Joie d'être Père.

NICE

28 MAI AU 3 JUIN 1942
Escurial : Le Prince charmant.

Forum-Paris-Palace : Non communiqué.

Mondial : Folies nocturnes.

Rialto-Casino municipal : Lumière dans les Ténèbres.

NAISSANCES

= Patrick FUMIERE, fils de M. Jean FUMIERE, directeur-proprétaire des établissements Fumière.

= Jean-Michel CARPENTIER, fils de M. CARPENTIER, représentant aux Films Minerva.

DEUIL

= Mme Louis AUBERT, femme du grand industriel du cinéma, est décédée le 22 juin 1942. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité. Ce deuil frappe les familles Aubert, Jouffreau, Lallier et Laporte. Nous présentons à notre ami Louis Aubert nos très vives condoléances.

= Janine DELEMAR, décédée à l'âge de 20 ans, fille de Paul DELEMAR, co-gérant de la firme de location de films « Bruitte et Delemar » à Lille.

CESSIONS DE SALLES

= Cinéma à Figeac (Lot), salle du Théâtre Municipal, fonds vendu par M. Cuelhes (Jean), entrepreneur de spectacles, à Marcel Ponchie et Maurice Cauzille (30 mai 42).

= Cinéma à Chauny (Aisne), 107, rue de la Chaussée, fonds vendu par M. Delvallée à M. Dupont (5 juin 42).

= Jeanne d'Arc à Paris, 45, bd Saint-Marcel, fonds vendu par la succession d'Edmond Brocard à Mme Veuve Brocard (9 juin 42).

= Les Bosquets à Paris, 60, rue Domrémy, fonds vendu par la succession d'Edouard Brocard à M. Roger Brocard (9 juin 42).

= Saint-Gabriel à Marseille, 8, cours de Lorraine, quartier de Saint-

Gabriel, fonds vendu par Mlle Emérie à M. Louis Schenckberguer (2 juin 1942).

= Cinéma à Châlette-sur-Loing (Loiret), lieudit « Vésine », succursales à Cepoy, quartier du Château, et Lorris, fonds vendu par M. Lospinard à Mme Bazin (6 juin 1942).

= Rex à Tullins (Isère), rue de l'Asile, fonds vendu par M. Cava-gnat à Mme Vve Fache (6 juin 42).

= Majestic à Saint-Martin-d'Hères (Isère), 31, route de Saint-Martin-d'Hères, fonds vendu par M. Barret à Mme Vve Royannez (14 juin 42).

= Foyer à Embrun (Hautes-Alpes), fonds vendu par M. Fournier à M. Langillier (13 juin 42).

= Olympia à Paris, 28, bd des Capucines et 4, 6, 8, 10 rue Gaumartin, droit au bail vendu par Sté Immobilière de l'Olympia et du Moulin-Rouge à S.O.G.E.C. (12 juin 42).

= Cinéma à Troyes (Aube), 21, rue Louis-Blanc, éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage) du fonds vendu par M. Mallarmey à MM. Tsaropoulos et Van Oosterwyck (12 juin 42).

= Cinéma au Lude (Sarthe), place des Halles, fonds vendu par M. Morin à Sté An. des Ets Vve Gomez-et-Pont (du Mans) (13 juin 42).

= Rex (avec café) à Noves ((B.-du-R.), fonds vendu par Mlle Saraniero à MM. François Magnan et Constant Allemandi (10 juin 42).

= Cinéma à Viviez, rue Jean-Jaurès et à Capdenac (Aveyron), fonds vendu par M. Teissière à Sté Lignières et Cie (7 juin 42).

= Petit Casino (avec bar et dancing) à Honfleur (Calvados), place Thiers, fonds vendu par M. Cochand à M. Goizet (20 juin 42).

= Eden à Gamaches (Somme), rue Roger, fonds vendu par M. Des-

LUCIEN BAROUX
CARLETTINA
LA PETITE HEURE CARLETTINA DE COLOMAN NOIR
et
ROGER DUCHESNE
dans
L'ANGE GARDIEN
REALISATION DE JACQUES DE CASEMBROO
DIALOGUES DE CHARLES VILDRAC
avec
ELEN DOSIA de l'opéra • IRENE CORDAY
Jeanne FUSIER-GIR • PIERRE LABRY
avec
JACQUES VARENNES
et
CATHERINE FONTENEY
de la Comédie Française
C'est un film MINERVA
dont la Sortie générale
dans le Circuit aura lieu le 4 Novembre
Pathé

pradels à M. Marcel Annebique (13 juin 42).

= **Cinéma-Ternes à Paris**, 45 bis, rue des Acacias, fonds vendu par Sté Universelle de Films à Sté des Spectacles de Ternes (16 juin 42).

CHANGEMENTS DE GÉRANTS

= **Olympic Cinéma**, 136, av. Jean-Jaures, Paris. M. André Gaillard a été nommé gérant en remplacement de M. Emile Gaillard qui a donné sa démission (22 mai 42).

= **Cinéma Le Davout**, 75, bd Davout, Paris. S.A.R.L., cap. 60.000 francs. M. Jean, Antoine Franchinot, gérant et administrateur en remplacement de M. Hector, Jules Franchinot, qui a donné sa démission. Mod. aux Statuts, 3-5 juin 42.

= **Studio Obligado**, 42, av. de la Grande-Armée, Paris. S.A.R.L., cap. 50.000 fr. M. Albert Conan, gérant en remplacement de M. Benoît démissionnaire (30 mai-2 juin 42).

LOCATIONS

= **Casino de la Maison du Peuple**, 6, bd Pasteur, Pierrefitte (Seine). Sté An. « La Maison du Peuple » a donné à bail à M. Paul, Auguste, Marie Picquet, 58, rue Etienne-Dolet, à Pierrefitte, pour 3, 6, 9 à dater du 15 juin (27 mai 42).

= **Le Sébastopol ou Ciné Sébastopol**, 43, bd Sébastopol, Paris. M. Henri Delfosse, adm. prov., a fait bail à la Sté A.R.L. Nouvelle Société du Cinéma Sébastopol (cap. 1.800.000 francs) pour la période du 28 avril au jour de l'approbation des Aut. comp. concernant la vente (13 mai 1942).

AUGMENTATION DE CAPITAL

= **Ciné-Radio-Cité-Opéra**, 32, av. de l'Opéra, Paris. S.A.R.L., cap. 1.200.000 fr. (porté de 610.000 fr. à 1.200.000 fr.). Constitution de la Sté Nord-Est Cinéma : MM. Delamier, Thiriot, MM. Pamart et Quintin. (Apport à titre d'augmentation du cap.). Gérance : Sté An. « Les Radio-Cinés. (Modif. aux Statuts, 30 mai-2 juin 1942).

CESSIONS DE PARTS

= **Studio Pleyel**, 118, bd Anatole-France, Saint-Denis (Seine). Sté cap. 50.000 fr. M. Marcel Loubat a cédé 30 parts de la Sté Ciné-Banlieue-Nord à M. Marcel Fremont. La gérance reste confiée à M. Loubat. La Société se trouve constituée actuellement par : M. Loubat, 65 parts. M. Fremont, 30 parts. Mme Vve Dupont, 5 parts (24-30 mai 1942).

= **Ciné Mac-Mahon**, 7, av. Mac-Mahon, M. Bougaud a cédé à MM. Henri et Maurice Conquet. Démission de M. Bougaud. M. Maurice Conquet nommé gérant en remplacement. 19, av. Sainte-Foy à Neuilly-sur-Seine. (12 mai 42).

= **Sté Rambouillet**, 12, rue de Rambouillet. Mme Blandin a cédé à M. Chalvet toutes ses parts. M. Chalvet est nommé gérant (19 mai 1942).

VENTE DE CINÉMA

= **Cinéma Chanteclair**, 19, route de Saint-Leu, Deuil (S.-et-O.), mise en adjudication, lundi 6 juillet en l'étude de Maître Gastaldi, notaire à Paris, 15, av. Victor-Hugo.

CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS

= **Sté du Cinéma Le Savoie**, 179, bd Voltaire, Paris. Sté A.R.L., cap. 3.000.000. M. Saccard, Mme Bougaud, M. Bougaud, M. Montfort, M. Bougaud, gérant, 30, rue de Bel-fond, Paris (15 mai 1942).

= **Ciné Paris-Provence**, 39, rue de Berry, Paris. Sté A.R.L., cap. 120.000 fr. MM. Gallay, Chaillot, de Ramel, M. Chaillot, gérant, 5, rue Sylvain-Vignerat à Garches (S.-et-O.) (12 mai 1942).

POUR VENDRE VOTRE CINÉMA

Établissements **REYNALD** 19, Rue Lafayette

NOUS AVONS ACHETEURS IMMÉDIATS AUX MEILLEURES CONDITIONS

adressez-vous à une maison

(Opéra)

CONNUE - SÉRIEUSE - LOYALE

TRinité 37-70 - 37-71

PARIS - BANLIEUE - PROVINCE

Imp. LE MOIT. & PASCALY, 88 cours de Vincennes, Paris.

Autorisation N° 215.

Le Directeur-Gérant: P. A. HARLÉ.

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emploi :
3 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets : 9 fr. la ligne.

Annonces commerciales pour la vente de films : 50 fr. la ligne.
Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Etranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

OFFRES D'EMPLOI

On demande bon opérateur, pour cinéma, 80 km. Paris, âgé de 20 à 28 ans, apte à bricolages salle, travail quatre semaines et semaines entières. Bons gains.
Ecrire à la Revue, case n° 475.

Je cherche opérateur, connaissant, capable, pouvant dépanner, quatre semaines par semaine, banlieue proche du 18^e arr.
Ecrire à la Revue, case n° 476.

DEMANDES D'EMPLOI

Propriétaire cinéma banlieue, jeune, actif, désireux mener affaire plus importante, cherche place de directeur dans salle banlieue ou Paris.
Ecrire à la Revue, case n° 477.

Opérateur cherche place, ville ou province, 22 ans, trois années radio, trois années opérateur. Sérieuses référ.
Ecrire à la Revue, case n° 478.

Directeur de cinéma, références six années d'exploitation, connaissant matériel cinéma, recherche situation Paris ou banlieue. Accepterait un poste en province sous certaines conditions.
Ecrire à la Revue, case n° 479.

Monsieur jeune, actif, 17 ans de métier, cherche gérance ou direction Paris ou province, ou voyageur dans maisons locations films, ou direction salle cinématographique. Sérieuses référ.
Ecrire à la Revue, case n° 480.

Opérateur cinéma, 32 ans, expérimenté, cherche gérance ou cinéma à louer zone non occupée. Réf. premier ordre.
Brière Marcel, Le Bugue (Dordogne).

Directeur chef de poste, 35 ans, très sérieux, 15 ans métier, connaissant programmation, cabine électrique, mécanique, cherche place stable ou gérance cinéma Paris, banlieue.
Ecrire à la Revue, case n° 481.

Le Service des Abonnements informe ceux de ses abonnés qui désirent compléter leur collection du FILM qu'il peut maintenant leur céder des numéros anciens, au prix d'édition inscrit sur la couverture majoré des frais d'envoi.
Nous écrire ou nous téléphoner. Puis payer par mandat à notre compte chèques postaux N° 702-66, Paris.

ACHATS CINÉMAS

Je cherche à acquérir petite salle de cinéma région indifférente.
Ecrire : Mme G. Cavalier, 55, rue Edouard-Vaillant, Bourges (Cher).

Suis acheteur affaire moyenne importante, sérieuse. Banlieue rayon 50 km.
Ecrire à la Revue, case n° 482.

Suis acheteur comptant cinéma Paris ou banlieue, affaire bien placée.
Ecrire : A. Danzey, 56, rue La Bruyère, Paris-9^e.

Sommes acheteurs deux salles moyenne importance, affaire sérieuse Paris, banlieue ou rayon de 25 km.
Ecrire : Compagnie Cinématographique Fumière, 28, bd Poissonnière, Paris-9^e.

Acheterais cinéma, de préférence sur les Côtes.
Ecrire à la Revue, case n° 483.

Suis acheteur cinéma 200 à 400 places, région indifférente.
Ecrire à la Revue, case n° 484.

ACHATS MATÉRIEL

Demande : 1° Survolteur-dévolteur 110 v. 1.000 w. 2° Auto-transformateur 200-110 v. 1.000 w. ou les deux appareils réunis; 3° Petit survolteur-dévolteur pour ampli; 4° Ecrans. 5° Enrouleuse pour bobines 600 m. films 16 mm.
Ecrire : Wolck, 5, fg Bannier, Orléans.

Suis acheteur fauteuils occasion même en très mauvais état.
Ecrire : R. Bouttier, av. de la Gare, Evailly (Sarthe).

Suis acheteur 100 à 200 fauteuils occasion.
Ecrire : Family-Cinéma, Keryado (Morbihan).

Suis acheteur transformateurs 220-110 v. avec survolteur dévolteur de préférence.
Ecrire : Cinéma Le Lido, Brienne-le-Château (Aube).

Acheterais occasion groupe électrogène, bon état de marche, fonctionnant sur triphasé 380 entre phases, donnant 40 amp. minimum sous 110 v.
Ecrire : Mme Commeau, 22, rue Marcel-Sembaht, Le Creusot (Saône-et-Loire).

Suis acheteur de deux appareils Gaumont vert de deux lecteurs ainsi que deux Tungar 30 amp. avec lampes.
Ecrire : Olympia-Cinéma, 95, rue Jean-Jaures, Creil (Oise).

Demande achat survolteur-dévolteur 110-220, 10-15 ampères.
Ecrire : Vox-Cinéma, Saint-André-les-Vergers (Aube).

Monsieur Pierre BUCHOT
Comptoir Général Cinématographique

vous informe de son changement d'adresse :
20, Av. Kléber - PARIS (16^e).
PASSY 26-78

VENTES MATÉRIEL

Matériel cinéma, neuf et occasion, amplificateurs, lecteurs, objectifs, miroirs, etc...
Ecrire : Victoria-Electric, 5, rue Larrive, Paris.

A vendre : Matériel 16 mm. ainsi qu'accessoires.
Ecrire : Cie Cinématographique Fumière, 28, bd Poissonnière, Paris-9^e.

A vendre 800 fauteuils bascule, siège bois et 100 strapontins.
Ecrire à la Revue, case n° 485.

A vendre poste double avec carter 600 m., lanterne à arc régl. aut. obj. 110 mm. Motograph type de luxe, une caméra Keystone 16 mm. Téléphone : VER. 05-00.

A vendre : Une caisse contrôle, un écran hauteur 2 m. 50 env. sur 3 m. 10 de largeur.
Ecrire : Folies Dramatiques, 40, rue de Bondy, Paris-10^e.

A vendre : Tungar 24 amp. lampes neuves, prix 10.000 fr.
Ecrire : Family-Cinéma, Keryado (Morbihan).

A vendre deux préamplis et deux amplificateurs S.T.R. en bon état.
Ecrire : Familia, 6, bd Pasteur, Pierrefitte (Seine).

DIVERS

Comptable spécial, cinémat. organis. de Stés, mise à jour. Expertise. Compt. déclar. fiscale. Invent. Bilan, recherche clients.
Ecrire : Mlle Moreau, 9, rue Jobbé-Duval, Paris-15^e VAUG. 01-61.

SCHEMAS ET TITRES 16 mm. FRED JEANNOT
86, rue de Sévres
Ség. 076 PARIS 7

AVIS AUX CRÉANCIERS

M. Paul Hainsselin, administrateur provisoire des Sociétés ci-après énoncées, a, sur les instructions du Service du Contrôle des Administrateurs provisoires (Commissaire Général aux Questions Juives) déclaré dissoutes lesdites sociétés à compter du 1^{er} mars 1942 et en a été désigné en qualité de liquidateur.
Les actes de dissolution ont été conformement à la loi au Greffe du Tribunal de Commerce de la Seine, le 11 mai 1942.

Ces Sociétés sont :

SOCIÉTÉ DE CREDIT POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE, société anonyme ayant eu siège à Paris, 146, bd Haussmann;

FRANÇO CONTINENTAL FILM PRODUCTION, société à responsabilité limitée, ayant eu même siège;

FRANCO LONDON FILM, société à responsabilité limitée, ayant eu même siège;

FILMS ECLAT PRODUCTION, société à responsabilité limitée, ayant eu même siège;

CINEMA-PRODUCTIONS, société à responsabilité limitée, ayant eu même siège;

HAUSSMANN FILMS, société à responsabilité limitée, ayant eu même siège;

FLORA-FILMS, société à responsabilité limitée, ayant eu siège à Paris, 95, av. des Champs-Élysées; en faillite;

ARCADIA FILMS, société à responsabilité limitée, ayant eu même siège;

COMEDIE FILMS, société à responsabilité limitée, ayant eu même siège;

DANIELA FILMS société à responsabilité limitée, ayant eu siège à Paris, 1, rue de Berr; en faillite;

LES FILMS AGIMAN, société anonyme, ayant eu même siège, en faillite.

Par ordonnances rendues le 27 avril 1942 par M. le Président du Tribunal de Commerce de la Seine. M. Raymond Caché, administrateur judiciaire et liquidateur de sociétés près le Tribunal de Commerce de la Seine, a été désigné en qualité de mandataire de justice, chargé d'assister M. Paul Hainsselin dans les d'ites liquidations.

Les créanciers sont priés de signifier leurs oppositions aux mains de M. Caché en son étude à Paris, 22, avenue Victoria.

 ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPEENNE 34-36, av. Friedland WAGram 88-55 - 89-50	 Radio-Cinéma 79, Boul. Haussmann ANJou 84-60	 12, Bd de la Madeleine PARIS (9^e) OPEra 08-20	 27, Dumont-d'Urville PARIS (16^e) KLEber 93-86	 UNION FRANÇAISE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE 76, rue de Prany - WAG. 68-60	 34-36, av. Friedland WAGram 88-55 - 89-50
 FORMAT RÉDUIT 16 mm., 9 mm. 5, 8 mm. 12, rue de Lubeck KLEber 92-01	 VEDIS FILMS 37, avenue George-V PARIS ELYsées 94-03	 Compagnie Commerciale Française Cinématographique 95, Champs - Elysées PARIS (8^e) BAL. 09-70	 FRANCINEX 44, Champs - Elysées PARIS (8^e) BALzac 18-74 18-75 18-76	 Films Georges MULLER 17, fg. Saint-Martin, PARIS-10 ^e BOIzaris 33-28	 12, rue de Lubeck KLEber 92-01
 LES FILMS MINERVA Société Française de Production et Distribution Exploitation Cinématographique S. A. Capital 500.000 fr. 119, bd Haussmann Bal. 29-00	 CONSORTIUM DU FILM 3, rue Clément-Marot PARIS (8^e) BALzac 07-80 (lignes gr.)	 SCALERA Film 3, Rue Godot-de-Mauroy OPEra 08-20	 GAUMONT PRODUCTIONS S.N.E.G. BALzac 06-83 à 85 31, RUE FRANÇOIS I ^{er} PARIS-8 ^e	 LES FILMS DE KOSTER 20, Bd Poissonnière PARIS PROvence 27-47 Les meilleurs programmes COMPLETS	 178, Fg Saint-Honoré PARIS (8^e) ELYsées 27-03
 SOCIÉTÉ SIRIUS 40, rue François-I ^{er} Adr. télégr. : CINERIUS ELYsées 66-44, 45, 46, 47	 STUDIOS SAÏMA 61, rue de Chabrol, PARIS PROvence 07-05	 Laubin FILMS 61, rue de Chabrol, PARIS PROvence 07-05	 PATHÉ CINÉMA 6, rue Francœur (18 ^e) MONTmartre 72-01	 3, rue de Troyon PARIS (17^e) ETOile 06-47	 65, rue Gallée - PARIS (8 ^e) ELYsées 50-82
 CINÉ SÉLECTION 92, av. des Ternes PARIS (17^e) GALvani 55-10 55-11	 Société Universelle de Films 73, Champs-Élysées PARIS (8^e) ELYsées 71-54	 CINÉMA de FRANCE 120, Champs-Élysées PARIS (8^e) BALzac 34-03	 C.P.L.F. 49, avenue de Villiers PARIS WAGram 13-76	 ECLAIR 12, rue Gaillon PARIS	 MAJESTIC 36, av. Hoche, PARIS CARnot 30-21 et 22
 Les Films TRAMICHEL SOCIÉTÉ DE PRODUCTION ET D'ÉDITIONS CINÉMATOGRAPHIQUES 55, Champs - Elysées PARIS (8^e) BAL. 07-50	 LES FILMS V.O.G. 14 bis, avenue Rachel MARcadet 70-96, 97	 COMPTOIR FRANÇAIS DE DISTRIBUTION DE FILMS 14 bis, avenue Rachel MARcadet 70-96, 97	 ATLANTIC FILM 36, avenue Hoche PARIS (8^e) CARnot 74-64 - 30-30	 RÉG. CINÉMA 49, rue Gallée - PARIS KLEber 98-90	 LES FILMS Marcel PAGNOL 13, rue Fortuny PARIS CARnot 01-07 - 05-20
 M. ROCHER Constructeur CENOR S.V. S.N.E.G. - Tél. 6 PARIS 36 ^e AV. OPÉRA - Tél. 05-40	 KLANGFILM Système KLANGFILM-TOBIS SIEMENS-FRANCE S.A. 17, rue de Surène PARIS (8^e) ANJou 18-40	 C.R.E. 320 rue Saint-Honoré Paris OPE-94-91	 L.T.C. SAINT-CLOUD LABORATOIRES LES PLUS MODERNES 19, av. des Prés SAINT-CLOUD MOLitor 55-56	 UNIVERSAL ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS pour cabines cinématographiques 70, rue de l'Aqueduc PARIS (10^e) NORd 26-61	 Compagnie Cinématographique Fumière 28, Bd Poissonnière PARIS (9^e) PROvence 72-93
 AGENCE GÉNÉRALE DU SPECTACLE 112, b. Rochechouart Mont. 86-66	 COPY-BOURSE SCÉNARIOS et DÉCOUPAGES 130, rue Montmartre GUT. 15-11	 MICHAUX & GUÉRIN TRANSPORTS EXTRA RAPIDES DE FILMS 2, RUE DE ROCROY	 Rapid Universal Transport TRANSPORTS RAPIDES DES FILMS TOUTES DIRECTIONS 2, rue Thimonnier PARIS (9^e) TRU. 01-50	 CENTRE D'ENTREPOSAGE CINÉMATOGRAPHIQUE 45, AVENUE JEAN MERMET 91, PLA. 14-71	 EXPRESS TRANSPORT 10, rue de la Chapelle 10, rue de la Chapelle

16 m/m

PROJECTEUR

AIGLON 42

PORTATIF

CABINE A LAMPE
CABINE A ARC

35 m/m

INSTALLATION
COMPLÈTE

PROJECTEUR
LANTERNES
AUTOMATIQUES
REDRESSEUR
TRANSFORMATEUR
FOURNITURES GL'S

"REPRODUCTION"
INTÉGRALE

SYSTÈME SONORE 30 w

LECTEUR DE SON
ROTATIF

AMPLIFICATEUR SF
HAUT PARLEUR
à baffle infinie

Le Sommeil de la Technique Moderne

UNE PRODUCTION
HORTSON

COMPTOIR

GÉNÉRAL

MATÉRIEL

CINÉMATOGRAPHIQUE

Agence de
Paris

TAI 50-85

60, rue d'Hauteville, PARIS (X^e)

NOS DERNIÈRES RÉFÉRENCES

STANDARD

COURCELLES, à Paris. — ELDORADO, à Paris. — MAJESTIC-BRUNE, à Paris. — FRANCE EUROPEENNE, à Paris. — FANTASIO à Paris. — COCORICO à Paris. — LAFAYETTE, à Paris. — TEMPLIA, à Paris. — MONGE, à Paris. — ORNANO, à Paris. — PALAIS DES FETES, à Paris.

KURSAAL, à Drancy. — CASINO, à Nanterre. — CASINO, à Pantin. — ROYAL à Nogent-sur-Marne. — MAGIC, Les Lilas. — PALACE, à Drancy. — ELYSEE, à Yerres. — CINEMA, à Epinay-sur-Seine. — FAMILY, à Aubervilliers.

CASINO, à Saint-Malo. — CINEMA, à Friville-Escarbotin. — CENTRAL, à Dégain. — COLISEE, à Moulins. — EDEN, Le Creusot. — ARMOR, à Lorient. — MAJESTIC, à Ernée. — EXCELSIOR, à Pont-a-Mousson. — REX, à Villedieu. — REX, à Saint-James. — LE PARIS, à Pornichet. — OLYMPIA, à Chateaubriant. — ARTISTIC, à Redon. — MAJESTIC, à Antun. — EDEN, à Argent-sur-Sauldre. — CINEMA, Camp d'Avord. — LE HUBLOT, Le Croisic. — KURSAAL, Le Creusot. — CINEMA, à Etel. — EDEN, Moret-sur-Loing. — FOUR D'AUVERGNE, à Rennes. — EXCELSIOR, à Saint-Diz. — COMEDIA, à Coutras. — MODERN, à Montoire. — CINEMA, à Challans. — SALLE DES FETES, à Peyrehorade. — MAJESTIC, à Villaines. — MODERN, à Bordeaux. — CASINO, à Saint-Médard-en-Jalle.

FORMAT RÉDUIT

M. PICOT, à Meursault. — M. LANCELOT, à Longueau. — M. DAUTELOUP, à La Machine. — M. BERTOQUY, à Saint-Joachim. — FAMILIA, à Epinac-Les Mines. — CINEMA, à Le Lude. — CINEMA, à Loué. — M. FAUCHET, à Courville. — PUECHAVY, à Moulins. — DANIEL, à Morgny.

PROJECTEURS
LECTEURS DE SON
AMPLIFICATEURS
LANTERNES
TRANSFOS D'ARC
REDRESSEURS
CONVERTISSEURS
SOUFFLERIES
OBJECTIFS AX

88, avenue Kléber
Paris (XVI^e)

LA MEILLEURE FORMULE
POUR CHAQUE SALLE

DÉPANNAGES
SUR APPEL
TÉLÉPHONIQUE
SERVICE D'
ENTRETIEN
PAR ABONNE-
MENTS AVEC
VISITES
RÉGULIÈRES

Jour : Klé 96-40
Nuit : Per 25-39